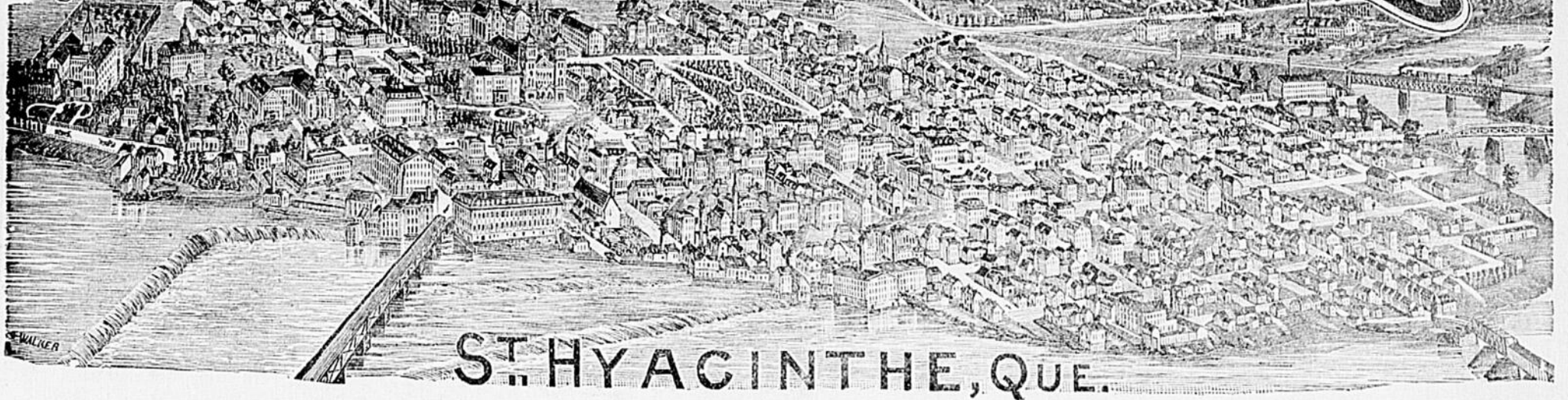


# LA TRIBUNE



ST. HYACINTHE, QUE.

Vol. 11.

Vendredi 2 Décembre 1898.

No 31

## FEUILLETON

### NOELIE

V

VIE HEUREUSE

(Suite)

Mme Delâtre, du jour où elle accepta le secours miraculeux de la Providence, voulut se créer des devoirs sérieux, en remplissant la place qui lui était destinée.

Dès qu'elle se trouva remise de ses fatigues, et qu'elle put se présenter de façon à ne pas rougir de sa misère, elle visita le château des caves jusqu'aux combles. Dorothee la guidait roide d'allure et le masque rigide; mais bientôt comprenant que cette attitude lui pouvait être plus défavorable qu'utile, elle revint à son véritable caractère l'hypocrisie basse et rampante. Elle parla à la jeune femme avec une obsequiosité exagérée qui l'offensa au lieu de la réjouir. Peut-être espérait-elle à force d'humilité obtenir que Mme Delâtre lui laissât une partie de ses attributions.

Mais en voyant la confiance du comte, sa générosité, sa bonté pour Noëlie, Julie Delâtre comprit qu'elle devait remplir un devoir. Peut-être au moyen d'un ordre sévère, d'une surveillance active parviendrait-elle à économiser les appointements de six mille francs que lui assignait Ostrog.

Elle en fit pour elle une question de délicatesse, et prouva bientôt que ce qu'elle voulait elle le réaliserait toujours.

Avec une douceur sous laquelle on sentait une grande fermeté, elle ordonna que toutes les notes des fournisseurs lui fussent envoyées, et prétendit les régler elle-même.

Au bout d'un mois elle sut à quoi s'en tenir sur la délicatesse de Mme Dorothee.

L'épicier qui, à l'instar de ses confrères de Paris, s'intitulait "négociant en denrées coloniales," se présentant chez Mme Delâtre pour toucher le montant de ses fournitures mensuelles, posa tout d'abord sur la table une petite boîte de bonbons. Noëlie l'ouvrit, et Julie aperçut

alors en guise de papier à dentelle un billet de banque de cent francs.

—Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-elle.

Mais, madame, répondit l'épicier interdit, c'est l'habitude de la maison.

—Offriez-vous de semblables épices à Mme Dorothee?

—Moi comme les autres C'est une fine mouche, allez!

—Avant tout, c'est une malhonnête femme.

—Mais, madame, si j'avais refusé de lui payer ce tribut, mes concurrents l'eussent fait, et j'aurais perdu la pratique du château.

Vous aurez simplement soin, à dater d'aujourd'hui, de ne rien exagérer dans le prix des marchandises vendues. Je me tairai à cette condition. Croyez-vous que beaucoup de fournisseurs soient dans le même cas?

—Tous, madame.

—A combien pouvaient se monter les épices de madame Dorothee.

A huit cents francs par mois. —Prevenez, je vous prie, ceux que vous connaissez, vous m'éviterez la peine de certaines exécutions devant lesquelles je ne reculerais pas.

Le soir Julie fit appeler Dorothee.

—Le linge se trouve dans un pitoyable état, dit-elle, veuillez dorénavant vous charger de la lingerie; le reste me regarde.

Dorothee jeta un regard vipérin sur la jeune femme.

—Déjà! fit-elle.

—Oui, répliqua froidement Julie, et il est à regretter, dans l'intérêt du comte Ostrog, que je prenne si tard les intérêts de la maison.

Le lendemain elle eut une conférence avec le maître d'hôtel, arrêta la quantité de viande qui serait prise chaque jour, visita les caves, régla tout avec un ordre minutieux, et manœuvra si bien qu'elle satisfit tout le monde, sauf Dorothee. Deux mois plus tard quand elle présenta ses comptes à Ostrog, celui-ci parut surpris du chiffre de la dépense.

—Si peu! fit-il.

—Vous êtes-vous donc trouvé moins bien?

—Au contraire.

—Alors je continuerai.

—Mais dans ces chiffres, je ne vois pas la part des pauvres.

—Elle a cependant été faite

très large, monsieur le comte; j'ai seulement changé de mode de distribution. On vendait la dessert de la table à vil prix, et l'argent en était donné aux indigents. Je fais mieux, j'ai chargé Noëlie de la distribution des restes. Chaque matin une longue file de pauvres vient chez vous, et chacun s'en retourne rassasié. Je suis certaine de la sorte que les enfants ne souffrent pas, et que le père ne dépense pas au cabaret. L'argent que vous donnez généreusement.

—Savez-vous bien, madame Delâtre, qu'au lieu de me coûter vous me rapporterez à la fin de l'année un joli bénéfice?

—C'est mon espérance, monsieur le comte.

Il repoussa le registre et prit la main de la jeune femme.

—Sans compter, ajouta-t-il que votre présence ici me rend l'illusion de la famille perdue. Je me suis attaché à vous d'abord parce que vous étiez la mère de Noëlie, maintenant que j'apprécie vos qualités, vos vertus, je sens que votre présence ici en bannit la tristesse. Voulez-vous que je vous dise? Vous êtes une charmeuse... Caravillon et le docteur Favières ne jurent que par vous. Gilbert me semble le frère aîné de Noëlie depuis qu'il s'occupe de son instruction et lui donne des leçons de dessin. Bénie soit la Providence qui vous arrêta sur mon seuil.

—Oui, bénie soit-elle, mais pour moi seule, monsieur le comte. Que serais-je devenue sans vous?

—Remercions-la en s e m b l e. Tout me sourit depuis que vous habitez le chalet. L'hospice sort de ses fondations; dans quinze jours nous marierons les jeunes gens que je dote. Ma fortune augmente au lieu de s'amoin-drir. Je gage à tous les tirages, j'ai même eu un bon numéro à une loterie d'Allemagne, et me voilà possesseur d'un bourg demantelé sur la Saar. Tant mieux tout le pays n'est pas riche, et j'en veux établir la prospérité avant de mourir.

Le comte disait vrai, autour de lui tout changeait de face. Ce château si morne jadis entendait maintenant des rires et des chansons d'enfant; une robe de femme en effleurait les grands escaliers. Sur le perron de marbre se dessinaient le soir de frêles silhouettes. Sous les berceaux de clématit ou dans les grands sa-

lons sonores une voix de femme vibrante et douce lisait les œuvres des poètes ou une enfant chantait avec un timbre angélique des airs appris à Rome, en s'accompagnant d'une mandoline venue pour elle de Paris.

Le curé de Versel ne cessait de vanter Julie et sa fille. La présence de cette jeune femme attirait au château l'excellente Mme Aubry, la femme du notaire. D'autres suivirent, d'abord défiantes à l'égard de cette étrangère, ensuite froissées par sa situation dépendante. Mais il fallut peu de temps à Julie pour prouver que sa naissance et son éducation la faisaient au moins l'égale des bourgeoises du pays. La glace se rompit, et bientôt elle ne compta que des amies. De l'amitié on en vint à l'admiration.

Dorothee seule grommela des appréciations malveillantes et des prophéties terribles; nul ne l'écouta, et on lui répondit par des railleries.

Le banc seigneurial fut dès lors occupé à l'église; le comte Ostrog ne voulut point causer à Noëlie le chagrin de ne pas l'accompagner.

—Venez prier pour votre sœur lui dit-elle un jour.

A partir de cet instant il la suivit.

Oui, la vie devint douce à Versel; les vieux amis y vinrent avec un empressement marqué; le comte consentit à voir un peu plus le monde. S'il ne redonna plus de grandes réunions, il ordonna cependant des solennités quasi patriarcales. On fêta les foins dans les prés, la première gerbe dans les champs, la bûche de Noël, la Saint-Nicolas pour les enfants du village.

Ostrog présidait à toutes ces réunions, et quand il avait distribué ses dons et reçu la bénédiction de tous, il embrassait Noëlie en lui disant:

—C'est toi qui me vaut cela, et c'est pourquoi je t'aime.

Julie bénissait Dieu chaque jour de lui avoir ménagé ce port après tant d'orages, et parfois quand le nom de son mari revenait à sa mémoire c'était moins pour en souhaiter le retour que pour le redouter.

A quel bonheur n'avait-il point touché sans le briser ou sans le ternir?

VI

LE FRÈRE PRODIGE

Le jour se levait quand un navire arrivant de New-York déposa sur le port du Havre une centaine de passagers.

La plupart encore ensommeillés, fatigués par le roulis et par le tangage, semblaient plutôt des malades que des voyageurs. Des parents, des amis, des cochers, des domestiques en livrée et des garçons d'hôtel encombraient le quai. Au désordre de la première heure, succéda un calme relatif. Les bagages se tassèrent sur des impériales de voitures, les voyageurs jetèrent une adresse, les portefaix et les garçons d'hôtels s'éloignèrent; bientôt il ne resta plus près de la passerelle de débarquement, que quelques pauvres, diables tenant à la main un portemanteau et qui, dénués d'argent, privés de famille, demeurant debout, perdus dans une songerie amère.

Au nombre de ceux-là se trouvait un homme d'environ quarante ans, à la figure maigre et ravagée. Ses cheveux éclaircis aux tempes, ses joues creuses, les rides de ses yeux, et cet indélébile stigmate de la débauche, indiquaient assez la misérable vie qu'il menait depuis longtemps. Il paraissait misérable, affamé, et cependant on ne pouvait dire qu'il fut capable d'inspirer la pitié. La raillerie et l'astuce se trahissaient sur son visage. A coup sûr la misère dont il souffrait n'était point une de ces honorables misères qui inspirent à la fois la sympathie et le respect.

Nul ne l'attendait et sans doute il ignorait de quel côté diriger ses pas, car il demeurait inerte, regardant d'un oeil vague se dorer les clochers de la ville, et rongir l'horizon du côté de la Seine.

Une main se posa sur son bras.

Camarade, dit une voix naturellement aigre, la fraîcheur de l'aube ne vaut rien à des gens éprouvés comme nous par une traversée; si vous suiviez mon conseil, nous entrerions dans cette boutique hospitalière, dont la devanture étale des fioles alléchantes et des bocaux réconfortants.

Pour toute réponse le voyageur retourna ses poches.

Celui qui venait de lui adresser le conseil d'entrer chez le marchand de vin, haussa les épaules avec insouciance.

—Voilà ce qui me reste, dit-il en montrant une pièce de vingt sous. Avec cela nous aurons un verre d'eau-de-vie, un petit pain et une tranche de saucisson... le saucisson sera de viande de cheval, le pain dur, l'eau-de-vie un infernal tord-boyaux, mais quand nous aurons réchauffé notre estomac nous serons cependant mieux disposés à élaborer des plans d'avenir.

—Des plans d'avenir... murmura le voyageur.

Cependant il avait faim, la brume lui desséchait la gorge; il suivit son compagnon et prit place avec lui à une petite table.

—Voilà qui est singulier, fit l'homme à la pièce de vingt sous nous ne nous sommes guère liés pendant la traversée, et nous voici coude à coude comme des amis ou des associés. Il me semble toujours que les gueux devraient s'entendre. Une chose me frappe; vous avez dû être riche; vous semblez intelligent et vous manquez de tout.

—Juste comme vous. A vous étudier on jurerait que vous avez été homme de loi.

—Notaire pour vous servir.

—En disponibilité?

—Sans honorariat.

—Moi je n'ai jamais exercé qu'une profession; j'étais joueur et je le suis resté!

—Seulement vous n'avez plus rien à risquer.

—Non, mais il me reste une carte à jouer.

—Est-ce un atout?

—Cela dépendra des circonstances.

—Dites plutôt de votre adresse.....

—Il ne s'agira point cette fois de retourner le roi.

—C'est possible, mais il est toujours facile de tricher au jeu.

—Cela dépend du partner.

Les deux hommes portèrent du même mouvement leur verre à leurs lèvres et chacun d'eux fit une grimace significative.

Ils s'observaient.

A la pensée que l'homme qu'il régala d'un verre de mauvaise eau-de-vie pouvait avoir à jouer une dernière partie, l'ancien notaire tressaillait comme un chien flairant le passage du gibier. De son côté en apprenant la qualité de son nouvel ami, le voyageur se dit que peut-être les ruses d'un homme de loi pourraient devenir utiles. Seulement que lui confier, comment agir? Tous deux se trouvaient si dénués qu'ils ne pouvaient rien entreprendre avant d'avoir au moins quelques écus dans leur poche.

—Garçon, dit l'ancien notaire, des cartes.

En un instant une partie fut organisée; peu après des clients de l'établissement se groupèrent autour des nouvelles connaissances, et risquèrent à leur tour quelques pièces de monnaie.

Quant le notaire vit son compagnon à la tête de cent sous:

—Tu sais, dit-il, nous sommes pressés, viens; ce soir nous offrirons une revanche à ces messieurs.

Une minute après tous deux étaient dans la rue.

—Diable, fit-il, vous possédez de jolis talents de société.

—Je ne compte pas en faire usage.

—Qu'espérez-vous?

—Toucher le cœur d'un de vos anciens collègues.

—Un notaire, c'est coriace.

—Peut-être me contenterai-je de lui demander une adresse.

—Tenez, fit l'ex-notaire, je vous propose une association. J'ai gardé de mon ancien métier une finesse que nul ne dépassera; vous en aurez peut-être besoin. Nous partagerons les bénéfices.

—Je ne risque pas grand chose!

—Cela vous va-t-il?

—On est toujours plus fort quand on n'est pas seul.

—C'est dit, je m'attache à votre fortune, si elle craque dans nos mains nous chercherons autre chose. Où demeure votre notaire?

—Près de la basilique. Seulement, il faut attendre, les clercs ne sont pas encore à l'étude.

Ils se promènèrent en effet devant la porte au-dessus de laquelle s'élevaient les panonceaux. L'un après l'autre, les clercs arrivèrent, jetant leur dernier éclat de rire sur le seuil, et disparaissant sous une haute voûte.

Ils montèrent avec lenteur, comme à regret, puis arrivés dans l'étude sombre, chacun d'eux s'assit devant un pupitre chercha des feuilles de papier timbré, et se mit à griffonner avec une hâte inspirée par la crainte de voir apparaître le patron, maître Onorius Pointel.

Mais avant qu'il passât la revue de son bataillon de petits clercs, les voyageurs qui s'étaient promis de partager la bonne comme la mauvaise fortune qui leur pourrait advenir, franchirent le seuil de l'étude, et le plus âgé s'avançant vers un petit homme à cheveux gris, vieilli dans cette maison bâtie depuis deux siècles, demanda s'il pouvait parler à M. Onorius Pointel.

—Certainement, répondit le vieux clerc, quoiqu'il soit matin. S'il vous était possible de m'apprendre le but de votre visite, je pourrais sans doute vous renseigner.

—Je ne crois pas, répondit le voyageur; du reste l'affaire qui m'amène à un caractère tout à fait confidentiel.

Le vieux clerc regarda le voyageur de la tête aux pieds, comme s'il prenait au moral la mesure de son client, puis haussant légèrement les épaules, il passa dans le cabinet de M. Pointel.

—Qu'y a-t-il? demanda le notaire qui, d'après des notes remises la veille, rédigeait un projet de contrat.

—Deux clients demandent à vous parler, monsieur.

—Les connais-tu?

—Nullement.

—A quel monde appartiennent-ils?

—Ils m'ont tout l'air de venir de l'autre monde.

—Jasmin, je ne suis pas souvent en humeur de plaisanter.

—Surtout à Jean, patron, c'est comme moi. Je ne plaisantais pas, je vous assure, seulement je m'expliquais mal..... Je ne comprends point qu'ils viennent du royaume des trépassés quoique leur maigreur soit presque transparente, et qu'ils aient dû man-

ger plus de vache enragée que de fins morceaux; mais plus d'une fois il m'est arrivé de rencontrer des troupes de gens arrivant d'Amérique après y avoir subi toutes les tribulations de l'exil; ils ressemblent à des émigrants malheureux; et cependant on devine très bien à les voir qu'ils ont dû connaître d'autres positions.

—Faites entrer à tout hasard, Jasmin.

Le vieux clerc s'inclina, revint dans la grande salle, et désigna aux deux nouveaux compagnons le chemin de l'étude.

L'homme à la pièce de vingt sous passa le premier.

Il entra sans gaucherie, et ne parut nullement gêné de la pauvreté que trahissaient ses vêtements.

—Monsieur, dit-il, je n'ai point l'honneur d'être connu de vous, et cependant, je viens vous demander un service. Mon père exerçait au Havre un emploi honorable, et ne croyant point avoir pour vocation de suivre la même carrière, je pensai trouver dans les transactions commerciales et dans les voyages, une fortune que je n'ai saisie que pour la perdre aussitôt. Je rentre donc très pauvre en Normandie, mais ma famille est morte pendant mon absence, et j'ai certainement des droits à exercer.

—Vous vous nommez, monsieur.

—Hector Dambrun.

—Je me souviens parfaitement de ce nom, monsieur, répondit le notaire, et je garde chez moi les dossiers de toute votre famille..... Dambrun.

M. Pointel sonna.

—Les dossiers de la famille Dambrun, dit-il au vieux clerc.

Celui-ci étudia rapidement et profondément le visage du voyageur, et sans nul doute une foule de souvenirs peu honorables pour lui, revinrent subitement à sa mémoire, car il échangea un singulier regard avec son patron.

Il existait dans l'étude un ordre merveilleux, et deux minutes après, Jérôme Caudal apportait une liasse de papiers jaunis.

Le notaire les feuilleta lentement.

—Contrat de mariage de Jérôme Dambrun avec Jeanne Hernille.

—Mon père et ma mère.

—Acte de vente de la maison dont votre père avait fait l'acquisition.

—Je le reconnais.

—Copie du testament de votre père.

—Je vous écoute, monsieur.

—Voici la partie importante; Je passe le préambule... "Je déclare vouloir partager le peu que je possède entre mes deux enfants Jean et Hector..... mais devant Dieu et devant les hommes, pour que ce partage soit égal, je dois tenir compte du chiffre des dettes payées pour le compte d'Hector... Elles se montent à la somme énorme pour moi de trente-trois mille francs, dont je joins les quittances à ce testament... Une somme à peu près équivalente restera pour mon fils Jean dont la tendresse m'a consolé des folies de son frère..... Au cas où Hector reviendrait en Normandie, car il s'est écoulé plusieurs années de-

puis que je ne l'ai vu, M. Onorius Pointel lui remettrait avec mes quittances, la liste des dettes éteintes par son généreux frère..... S'il reparait jamais en Europe, Hector se trouvera sans ressources aucune, mais je connais Jean, et par amour pour son père, il donnera du pain au frère prodigue...

(A continuer.)

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. Références. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

PARALYSIE PARTIELLE

Un gros rhume porte une grave atteinte à la santé d'une mère de famille.—Paralysie partielle suivie d'évanouissements.—Les médecins ne réussissent pas à la soulager.—Les Pilules Roses du Dr Williams lui rendent la santé.

Le public de Brookholn, faubourg d'Owen Sound, s'agitait au sujet des cures étonnantes opérées par les Pilules Roses du Dr Williams. On montre à un journaliste de Toronto, qui était venu passer quelques jours dans ces parages, une maison sur un côteau d'où la vue domine la belle baie d'Owen Sound, lui disant qu'il y apprendrait quelque chose sur une cure effectuée par les Pilules Roses du Dr Williams. Il s'y rendit et apprit par M. T. F. Goodfellow, le propriétaire de cette agréable résidence, les faits suivants:

"Ma femme doit dans une vaste mesure sa santé actuelle aux Pilules Roses du Dr Williams," dit M. Goodfellow. "Le 12 juillet 1895, Mme Goodfellow fit une excursion en bateau à Collingwood et revint avec un gros rhume qui se transforma en paralysie du côté droit et du bras. Avec cela il lui prenait des étourdissements et des faiblesses qui lui faisaient perdre connaissance.

La paralysie l'avait rendue incapable de soulever de la main gauche le moindre poids. Elle fit venir les médecins et se conforma à leurs prescriptions, mais c'était peine perdue; son état était toujours le même. La maladie de Mme Goodfellow, qui est mère de trois enfants et doit prendre soin d'eux et de son ménage, était un sujet d'embaras et d'affliction pour la famille. La paralysie et les évanouissements l'ont affligée huit mois durant, lorsqu'une de ses amies la pressa d'essayer une boîte des Pilules Roses du Dr Williams. Pour lui faire plaisir elle consentit à en acheter quelques boîtes.

Après les avoir prises, il y eut un mieux sensible. Les faiblesses étaient moins fréquentes, le côté et le bras avaient gagné en force, et elle était enchantée du résultat. Après avoir fini la sixième boîte elle cessa le remède, ne sentant plus aucun mal. Mais plus tard quelques-uns des vieux symptômes se firent sentir de nouveau. Elle en acheta une nouvelle provision et recommença le traitement; à sa grande satisfaction ces bonnes petites pilules firent de nouveau cesser le mal et en prolongea

l'usage assez longtemps pour l'extirper complètement. Il y a de cela un an et demi et c'est à peine qu'elle s'est aperçue que ce couple de fois de quelques légers symptômes de sa maladie d'autrefois, lesquels ont cessé de suite sous l'effet de quelques doses du même remède.

Mme Goodfellow est fermement convaincue qu'elle doit sa santé actuelle aux Pilules Roses du Dr Williams, et elle les recommande avec enthousiasme à ses amies et à ses connaissances.

LE DELINEATOR

Le numéro de décembre, appelé numéro de Noël, de cette publication est une merveille de perfection dans tous ses départements. Les modes d'hiver, en robes et chapeaux sont illustrées et décrites d'une manière élaborée. La partie littéraire, pour ceux qui connaissent la langue anglaise, est d'un mérite plus qu'ordinaire. Ce numéro renferme un grand nombre de matière ayant rapport à la belle fête de Noël qui ramène toujours la joie et la gaieté dans les familles. On a mis, pour ce numéro, une profusion de nouvelles matière d'un grand intérêt dans les départements concernant les convenances sociales, la table, la couture, la broderie, etc.

L'abonnement au Delineator, est de \$1 par année ou 15 cts le numéro.

S'adresser à l'agent local des patrons Butterick, ou à la Delineator Publishing Co., de Toronto, 33 Richmond St., West, Toronto, Ont.

La Justice.—Pendant le procès du prisonnier Vacher, quelques individus s'étant conduits d'une façon inconvenante, le président fit cette remarque: "Je ne comprends pas qu'il se trouve dans le public des personnes capables de rire; c'est à croire qu'elles méritent de s'asseoir à côté de l'accusé."

C'était bien dit; on doit respecter la justice... On devrait aussi refuser l'entrée de la Cour d'Assises aux Dames et Demoiselles trop curieuses, qui aiment à assister aux procès riches en situations scabreuses. Il était fin, ce président qui pria les femmes honnêtes de sortir et, voyant que personne ne bougeait, ordonna de mettre... les autres à la porte.

\* \* \*

ACTIVE SOLICITORS WANTED EVERY where for "The Story of the Philippines" by Murat Halstead, commissioned by the Government as Official Historian to the War Department. The book was written in army camps at San Francisco, on the Pacific with General Merritt, in the hospitals at Honolulu, in Hong Kong, in the American trenches at Manila, in the insurgent camps with Aguinaldo, on the deck of the Olympia with Dewey, and in the roar of battle at the fall of Manila, Bonanz for agents. Brimful of original pictures taken by government photographers on the spot. Large book. Low prices, Big profits. Freight paid. Credit given. Drop all Trashy unofficial war books. Offer free. Address, E. T. Barber, Sec'y., Star Insurance Bldg, Chicago.—42.

Wrentham, 26 nov.—Entre une et deux heures du matin, des voleurs qui s'étaient introduits dans la banque nationale de Wrentham, Massachusetts, en ont fait sauter le caveau avec de la dynamite et y ont pris environ \$2,500 en espèces et pour \$65,000 de billets à ordre.

UNE PROPHECIE.

(De la Tribune de Woonsocket.)

Le dix-neuvième siècle touche à sa fin. Il a été témoin de choses bien merveilleuses, de découvertes extraordinaires et d'événements remarquables. Nous surprendrons peut-être nos lecteurs en leur disant que tout cela fut prédit au commencement du seizième siècle, d'une façon très précise, ainsi que le prouve le document suivant que nous traduisons du néerlandais :

"Il viendra un temps où les petits voudront être égaux aux grands.

Et il sera parlé partout de réconciliation et de paix, et il n'y aura ni réconciliation ni paix, et les grands et les petits s'armeront d'une manière terrible, mais ils n'oseront pas compter sur leurs armes, pour cette raison qu'on en fabriquera tous les jours d'autres plus dangereuses, et que le peuple s'ameutera et se révoltera contre les soldats.

Et l'on parlera à l'aide de fils le long des lacs, des terres, des rivières, et même au-delà de la grande mer.

Et l'on verra chevaucher sur les routes sans chevaux ni autres animaux.

Et il aura beaucoup de mauvais écrits, pleins de mensonges pour tromper et séduire les chrétiens.

Et les modes changeront et varieront comme le vent ; et ce qui est beau aujourd'hui ne sera plus beau ni bon demain et ce qui était vieux hier sera nouveau aujourd'hui.

Et il y aura des femmes et aussi des hommes montés sur des chevaux de fer.

Et les enfants deviendront méchants et révoltés, et les parents ne les châtieront plus.

Et la jeunesse ne pensera qu'aux fêtes et au plaisir, et elle s'affaiblira par des veillées trop prolongées.

L'argent aura une grande puissance, et il achètera la conscience de beaucoup de juges, et le génie de beaucoup d'écrivains, et l'on verra de petits malfaiteurs sévèrement punis, et de grands malfaiteurs comblés d'honneur et de gloire.

Et beaucoup de chrétiens seront massacrés par les Turcs, et à plusieurs endroits on persécutera ceux qui sont fidèles à Rome.

Et dans beaucoup de pays il y aura des écoles où l'on pervertira la jeunesse.

Et le Pape perdra ses Etats pour quelque temps.

Et l'on verra surgir beaucoup d'hommes mauvais qui prêcheront contre Dieu et son Eglise, et se révolteront contre toute loi et religion ; et le peuple les prendra pour des sages et des prophètes, bien que ce ne soient que des trompeurs qui promettent tout et ne donneront rien que pauvreté et misère.

Et l'on renoncera à la foi chrétienne pour croire à des fables au lieu de croire à la vraie doctrine du Christ.

Et beaucoup iront consulter de soi disant sorcières, qui ne connaîtront que par les démons.

Et il se commettra beaucoup de meurtres et de vols, et il n'y aura plus de loyauté parmi les peuples. Beaucoup se suicideront, et beaucoup deviendront fous, et jamais l'on aura vu sur la terre un si grand nombre d'asiles pour les aliénés.

Et les Juifs seront riches et voleront des millions. Ils commanderont aux Rois et aux gouvernements et leur feront la loi, ils finiront par être accusés et chassés et leur règne sera détruit.

Et il viendra un Pape qui règnera plus de vingt ans, et il éclairera le monde, et les peuples et les rois verront qu'il leur a dit la vérité ; mais qu'ils n'ont pas voulu suivre ses conseils, et pour cela, la révolution menacera tous les Etats ; beaucoup de rois seront chassés et beaucoup de pays ravagés.

Et tout le monde voudra devenir riche et tout le monde deviendra pauvre.

Et beaucoup de gens boiront du brandevin comme de l'eau, et

deviendront semblables à des animaux sauvages.

Et il y aura une grande guerre entre de puissants et de petits monarques et peuples ; et les eaux changeront en sang parce qu'on se sera révolté contre Dieu et contre le Pape de Rome.

Et la misère sera grande ; comme on ne l'aura jamais vue, et comme on ne pourra la croire.

Et Dieu veillera sur les seins ; et il détruira les antichrétiens, et il rendra la réconciliation et la paix à la terre, montrant que Lui seul est le maître absolu de tous."

Ici se terminent les prophéties que nous avons traduites dans toute leur naïveté, en respectant le style de leur auteur.

Tout cela n'est pas parole d'Evangile, mais on reconnaît que le prophète voyait de loin et assez clairement dans l'avenir. Pour traduction conforme.

JEAN DES ERABLES.

L'insomnie est une cause d'altération de la beauté que toutes les femmes connaissent bien. Or, un médecin très sympathique au sexe, vient d'indiquer aux personnes délicates et sujettes à l'insomnie, un moyen bien simple de ne plus la redouter ; c'est de prendre, avant de se mettre au lit, quelques aliments sains et légers, du bouillon, du lait, des préparations légères de farine ; elles jouiront d'un bon sommeil et auront de beaux rêves.—Beaucoup d'insomnies sont causées par le besoin inconscient de nourriture, besoin que de légers aliments, pris avant de se coucher, satisferont.

\* \* \*

Londres, 24.—Le général Kitchener est décidément un homme heureux. En dehors de ses succès militaires, le voici qui gagne, après une longue attente, une victoire... conjugale.

On annonce, en effet, le prochain mariage du sirdar Kitchener avec l'une des filles de Lord Ducie, à laquelle il était, depuis longtemps, fiancé. L'obstacle prosaïque à l'union projetée provenait d'un mariage de fortune du sirdar. Or, cette difficulté vient d'être aplaniée par le fait de la dotation de 625,000 francs qui lui a été récemment accordée.

Ajoutons que les Kitchener appartiennent à la modeste bourgeoisie, alors que la noblesse des Ducie, d'origine normande, remonte à Guillaume le Conquérant.

\* \* \*

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. Références. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

Anti-impérialiste.—Il vient de se former aux Etats-Unis une ligue Anti-impérialiste, avec l'ex-gouverneur Bantwell comme président et Andrew Carnegie comme vice-président.

Un manifeste a été lancé pour faire ressortir "toute l'iniquité qu'il y a à changer une guerre entreprise dans un but d'humanité en une guerre de conquêtes ;" on insiste également sur les dangers du militarisme et "la nécessité de maintenir l'Union d'après les principes qui ont motivé son organisation."

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
District de St-Hyacinthe  
COUR SUPÉRIEURE.

Dame Roseline Martel, épouse de François Vigeant, cultivateur, de la paroisse de Ste Marie de Monnoir, dit district,

Demanderesse,

Le dit François Vigeant,

Défendeur.

Une action en séparation de biens, a été prise ce jour par la demanderesse contre le défendeur.

St Hyacinthe, 3 Nov. 1898.

H. E. POULIN,

Avocat de la demanderesse.

BIERE ET PORTER DE JOHN LABATTS

DE LONDON, ONT.



Le breuvage le plus salubre pour l'usage général et sans supérieur comme tonique nutritif.

Recommandé par les connaisseurs et les médecins dans toutes les parties du Canada. Voyez les témoignages écrits de chimistes éminents.

NEUF MÉDAILLES D'OR, D'ARGENT DE BRONZE ET ONZE DIPLOMES obtenus aux expositions universelles de France, d'Australie, des Etats Unis, du Canada, de la Jamaïque, Indes Occidentales.

Savoir originale et fine, pureté garantie, ces breuvages sont faits spécialement pour convenir au climat de ce continent et ne sont pas surpassés.

PRIX SPECIAUX AU GROS

ON PORTE A DOMICILE DANS TOUTE LA VILLE

J. B. St. PIERRE, EPICIER,

PROVISIONS, VINS ET LIQUEURS  
256 RUE CASCADES ST-HYACINTHE  
Téléphonez au No. 36.

A VENDRE

Village St-Joseph

A LA PORTE DE LA VILLE

La Station du C. P. R. dans les limites du Village.

FACILITES INCOMPARABLES !

M. A. Perrault, agent du Pacifique Canadien, possède plusieurs propriétés dans les limites du village, qu'il est prêt à vendre à des conditions ou ne peut plus faciles.

4 ou 5 emplacements bâtis, à vendre ou à louer.

Plusieurs lots à bâtir à vendre.

CONDITIONS.

LOTS NON BATIS.—1 centin du pied, par année, pendant 10 ans, sans intérêt. Le premier paiement comptant.

LOTS BATIS.—2 centins du pied, par année, sans intérêt, ou plus, suivant la valeur, et le nombre d'années de paiement. Le premier paiement comptant. S'adresser immédiatement par lettre ou personnellement à

Mr. A. PERRAULT, Agent du Pacifique.

Village St Joseph, 3 nov. 98 — cm.

PIANOS



Droits ou Carrés, Des meilleures manufactures.

Conditions de Paiement Faciles.

S'adresser à

"La Tribune," St-Hyacinthe.

MUSIQUE POUR PIANO

10c CHAQUE MORCEAU, FRANCO DE PORT.

- Prat—Dancing in the barn, Skothische
- Souza—The Belle of Chicago
- Marche
- The Liberty Bell
- The High School Cadets
- The Washington Post
- Manhattan Beach
- Semper Fidelis
- The Thunderer
- The Bon-Ton
- Gavotte
- Karnman—Dance of the Brownies.
- Thompson—D. K. E.
- Waltz
- Mills—Rastus on Parade
- March
- Spencer, Love comes like a summer sigh
- Nerrin—Narcissos
- Lansing—The Darkies Dream
- Spencer—The Princess Bonnie
- Waltzes

Aussi soldé de cahiers de Mendelssohn pour piano seul à 15c et 30c le cahier. Chansons françaises à 5, 10 et 20c chaque.

E. H. RICHER & FILS.

St-Hyacinthe.

On signale la mort, à l'hôpital de Selinas, Californie, d'un sieur Pardo Lucero, âgé de 125 ans. Les archives des missions de Los Angeles et de Soledad établissent, paraît-il, d'une façon certaine l'âge de M. Lucero.

ENGINS ET BOUILLOIRES.

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

— LES —

ENGINS et BOUILLOIRES

DE

E. LEONARD & SONS

ont toujours remporté les premiers prix à toutes les Expositions au Canada et à l'étranger et sont reconnus les meilleurs et les plus parfaits

Ces ENGINS ET BOUILLOIRES sont en acier et sont vendus garantis sous tous les rapports.

Un grand nombre sont en usage à St-Hyacinthe et dans le district, et donnent pleine satisfaction.

Les prix sont plus bas que ceux de n'importe quelle autre maison. Pour informations, écrivez à

A. DENIS,

Agent pour le district de St-Hyacinthe,

St-Hyacinthe, Que.



CHEMINS DE FER

Les trains laissent St Hyacinthe tous les jours :

C. P. R.—Allant à St Hugues, etc. : 12.05 et 7.50 P. M. Allant à Farnham, etc. : 8.15 A. M. et 4.15 P. M.

G. T. R.—Allant à Montréal, 5.27, 7.30, 10.04. A. M., 5.40, P. M. Allant à Acton, etc. : 9.14, A. M., 5.19, 10.00, P. M.

I. C. R.—Allant à Montréal, 3.10 7.40 et 9.07. P. M. Allant à Drummondville : 8.55 A. M., 8.15, et 11.05 P. M.

D. C. R.—Allant à Nicolet, à 5.45, P. M.

U. C. R.—Allant à St Jean, 8.20 A. M., et 4.45, P. M. Allant à Sorel, 8.15 A. M., et 7.10 P. M.

19 Octobre 1898.

En retard.—La Montreal Transportation Co. avait encore le 26 novembre 600,000 minots de blé à descendre de Kingstons pour les Ogilvie. Cela prend trente barges de 20,000 minots. On attend ces barges dimanche et lundi. Si le mauvais temps continue elles pourraient sans miracle hiverner ailleurs qu'à Kingstons.

Cartes d'Affaires.

BLANCHETTE & BEAUREGARD, AVOCATS, RUE GIROUARD, --- ST-HYACINTHE.

Blanchard, Boisseau & Bazinet, Notaires 18, RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

JACQUES FOURNIER HUISSIER C. S. pour les districts de St-Hyacinthe et Bedford. Bureaux à Magenta et Farnham.

Lovell & Christmas, (LIMITED) Londres, Manchester et Montreal, Marchands de Provisions & Agents Commissionnaires. 61-63 Rue William, MONTREAL. W. T. WALK, Gérant. Représenté par WALTER R. HANNAN. 1-7-99

Edmond Fournier

Relieur, RUE CASCADES, No 199, ST-HYACINTHE.

AFFICHES

A VENDRE A CE BUREAU, Prix - 5cts.

Maison à Louer, Maison à Vendre, Magasin à Louer, Bureau à Louer.

Chambre à Louer, Boutique à Louer, Terrain à Vendre.

Terrain à Louer, Maison de Pension, Pas de Crédit, Un Seul Prix.

St-Hyacinthe Illustré.

Historique de St-Hyacinthe (Français et Anglais)

Contenant plus de 100 Gravures EN LITHOGRAPHIE

Des Edifices Publics, Religieux, Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.

PRIX 25 Cts. En vente seulement au Bureau de CE JOURNAL

TELEPHONE PARE

BRANCHE DE SAINT-HYACINTHE (Bureau de LA TRIBUNE) Place du Marché

Connection avec les endroits suivants

- Granby—Farnham—Waterloo—
- Iberville—St Jean—Acton—Upton
- St Liboire—St Théodore—Ste Rosalie—Clairvaux—St Simon—St Hugues—St Alphonse—L'Ange Gardien—Angéline—St Joachim—Roxton Pond—South Roxton—Milton East—St Cécile—St Valérien—L'Égypte—St-Césaire—Pauline—Abbottsford—St-Rémi—St-Jean, P.Q.

Le prix des Messages est de 15 cts. Piano Un bon piano de seconde main à vendre. Bon marché. S'adresser à ce bureau... U.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
 PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, Que  
 PARAIT LE VENDREDI,  
 Abonnement: (payable d'avance)  
 Un an.....\$1.00  
 6 mots..... 50  
 ANNONCES  
 1re Insertion.....la ligne 15c  
 Insertion subs..... " 7½c  
 Annonces à long terme à prix modérés

A. DENIS

Directeur-Propriétaire

St-HYACINTHE, 2 Déc. 1898

Bagot

La convention libérale du comté de Bagot a tenu une séance à St-Liboire, mardi, pour choisir un candidat pour la représentation de comté au Parlement Fédéral.

Un grand nombre d'électeurs de toutes les paroisses étaient présents.

Les délégués ont unanimement choisi M. J. E. Marcil, comme candidat.

M. Marcil a remercié les électeurs de la confiance qu'ils veulent bien lui accorder, il les engagea à travailler énergiquement pour racheter le comté de Bagot le 14 décembre.

M. J. B. Blanchet, avocat de St-Hyacinthe, a dirigé la convention qui a été présidée par M. C. Ducharme, et il fit un bon discours, félicitant la délégation du choix judicieux qu'elle venait de faire et demanda aux électeurs de réunir leurs efforts pour élire M. Marcil, le 14 décembre.

L'Hon. sénateur Dandurand, de Montréal. MM. R. E. Fontaine, C. R., T. B. de Grosbois, M. D., Emile Marin, avocat de St-Hyacinthe, adressèrent la parole aux électeurs. La lutte ne sera pas longue, mais la victoire sera chaudement contestée.

M. L. T. Brodeur, de St-Hugues est le candidat conservateur.

Nomination, mercredi, le 7, et votation, le 14 décembre.

Les candidats se rencontreront à St-Dominique, le 1er Déc., Ste-Rosalie, le 2, St-Marcel, le 3, St-Hugues, le 4, après vêpres, St-Simon, le 5, Ste-Hélène, le 6, St-Liboire, le 7, Upton, le 8, Ste-Christine, le 9, Acton-Vale, le 10, St-Théodore, le 11.

St-Thomas, Montmagny, 29.— Les délégués choisis par les libéraux des différentes paroisses du comté se sont réunis ici ce matin.

M. Martineau a été choisi candidat.

On manda M. Martineau à l'hôtel de ville où le président lui fit part du choix de la convention.

M. Martineau prononça un éloquent discours, remerciant chaleureusement ses amis de la confiance qu'ils reposaient en lui.

M. H. G. Carroll, député de Kamouraska, l'organisateur libéral, et l'Hon. Chs Langelier portèrent aussi la parole.

M. Charbonneau termina l'assemblée en félicitant M. Martineau.

M. A. W. Blouin se présente comme libéral-indépendant. Les conservateurs n'auront pas de candidat.

Le *Chronicle*, de Québec, fait remarquer que la province de Québec occupe un rang fort enviable dans le Dominion au point de vue de la sobriété. Les chiffres officiels indiquent qu'il y a moins de condamnations devant les tribunaux pour ivresse dans notre province que dans les provinces de Manitoba, Colombie Anglaise, Nouvelle Ecosse, Nouveau Brunswick et Ile du Prince Edouard. Ce qui prouve que si la province de Québec a voté contre la prohibition, ce n'est pas par amour excessif du whisky.

\*\*\*

Liverpool, 24 nov.—Tel qu'annoncé hier, lord et lady Aberdeen, accompagnés de leur suite, sont arrivés ici à bord du *Labrador*. Dans la soirée, il y a eu un banquet en l'honneur de l'ex-gouverneur-général du Canada; lord Aberdeen a fait l'éloge du peuple du Dominion et de sa politique qui s'est tournée du côté de l'Angleterre quand le marché des Etats-Unis lui fut fermé. Il a trouvé des termes heureux à l'adresse de sir Wilfrid Laurier et a déclaré espérer beaucoup de résultats favorables de la conférence internationale. Lord Aberdeen a parlé avec enthousiasme de la fidélité des Canadiens-français à la couronne britannique et a démontré que tout en conservant comme un trésor précieux leurs traditions nationales, les Canadiens-français seront toujours prêts à faire leur devoir de loyaux sujets.

En terminant, il a dit que le Canada travaille à son développement et à ses destinées et agissant ainsi il travaille au bonheur de ce grand empire dont il forme une partie si splendide.

\*\*\*

Québec.—Le *Globe* de Toronto publiait samedi une lettre très intéressante de l'Hon. Boucher de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique.

Si tôt après la grossière attaque de la W. C. T. U., de Toronto, contre la province de Québec à l'occasion de son vote sur la prohibition, le Révd M. Minehan, un ministre protestant écrivit à l'Hon. M. de LaBruère pour savoir ce qu'il y avait de vrai dans cette accusation d'ignorance.

La réponse du surintendant de l'Instruction publique fut concluante.

Les chiffres officiels constatent que la moyenne des enfants fréquentant les écoles primaires est de 76 pour cent à Québec et de 56 pour cent seulement à Ontario.

Pour ce qui concerne l'éducation supérieure, c'est-à-dire les collèges et les universités, on y trouve une proportion de 8.07 par chaque 10,000 de population à Ontario, tandis qu'à Québec on y trouve une proportion de 36.71 par 10,000.

Enfin Ontario compte 0.34 par mille de sa population dans les asiles d'aliénés, tandis que Québec n'en compte que 0.26.

La publication de ces chiffres officiels dans le grand organe libéral d'Ontario aura peut-être l'effet de calmer un peu les nerfs de ces dames de la W. C. T. U.

\*\*\*

Congrès.— Le Congrès Américain se réunira lundi, le 5 Décembre.

Conseil de Ville

25 Novembre 1898.

Présents: Son Honneur le Maire, E. H. Richer, MM. les échevins S. T. Duclous, L. P. Morin, Jos. Morin, O. Brodeur, J. A. Côté, Joseph Chenette, D. Dumaine, J. N. Lemieux et Joseph Leduc.

La séance n'a été ouverte que vers les huit heures, le Conseil ayant délibéré en comité sur le choix d'un homme de police.

M. Désautels a réuni la majorité du Conseil en sa faveur. Nous voyons avec beaucoup de plaisir que le Conseil ne choisit que ceux qui ont de l'éducation et qui possèdent les deux langues.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Lue une lettre du Greffier du Conseil suggérant quelques changements dans la distribution du travail du Surintendant de l'Aqueduc. Laissez sur la table.

Lu le rapport sur le travail de la pompe Holley, approximativement le même que celui de la semaine dernière, à l'exception que chaque livre de charbon a pompé 363 gallons d'eau contre 354 la semaine dernière.

Divers comptes, pour diverses sommes, dus à diverses personnes sont alors passés à l'inspection et approuvés.

Un compte de M. Cadoret se plaignant qu'il a brisé sa voiture sur une traverse trop haute est réterée au comité de police.

Le premier item du jour est l'adoption du règlement sur les colporteurs.

M. S. T. Duclous, secondé par M. J. N. Lemieux, propose que le règlement relatif aux licences des colporteurs soit adopté.

Une assez longue et intéressante discussion s'élève sur le sujet et démontre comment le public se fait flouer par les colporteurs sans responsabilité et sans honnêteté. M. Duclous illustre, d'une façon très humoristique, la manière de procéder de ces colporteurs pour la plupart des juifs ou des gens qui n'en valent pas mieux. Il y a quelques années un citoyen de cette ville se laisse aborder par un de ces vendeurs qui avec une adresse de serpent lui fait acheter, à des prix qu'il croyait excessivement bas, pour 80 dollars en 4 billets de 3, 6, 9 et 12 mois; tout réjoui notre homme apporte son achat à la maison et raconte sa chance exceptionnelle. Son épouse eût quelque doute sur la valeur de cet achat et après examen et comparaison elle dit à son mari que chez nos marchands de St-Hyacinthe il aurait pu acheter la même marchandise pour 10 ou 15 pour cent meilleur marché. Il jura un peu tard qu'on ne l'y reprendrait plus. 4 ou 5 de nos principaux citoyens ont été floués de la même manière, par ce même individu.

Quelques années plus tard, le même citoyen est accosté par un autre juif, qui lui sort des mouchoirs de toile, de très beaux mouchoirs. Deux pour lui, 4 pour sa femme, un ou deux pour chaque enfant, un pour la servante, le cocher, l'homme de cour, il en sortit 24 comme cela, pour 50 cts le lot. Fier de son emplette, son épouse lui apprit que pour 10 cts la douzaine ou achetait ces mêmes mouchoirs.

Nous devons, ajoute M. Duclous protéger nos marchands et nos concitoyens contre ces adroits filous.

M. le Maire dit que des colporteurs belges qui ont pris leur licence il y a quelques jours, font un dommage considérable à nos marchands qui payent taxe.

M. Lemieux veut protéger le commerce de St-Hyacinthe et il est disposé à prohiber les colporteurs en leur exigeant des licences considérables.

M. Chenette n'aimerait pas à prohiber les colporteurs complètement, le beurre, le fromage, les patates, etc, ne devraient pas être prohibés.

L'échelle des prix est amendée laissant les produits de la ferme aux taux actuels et montant les autres à des prix très élevés, et de plus les licences seront pour une période de 12 mois.

Le règlement tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

M. Lemieux, secondé par M. L. P. Morin, propose que le règlement relatif à la tenue des salles de billard, à l'admission des mineurs et à la fermeture à 11 heures, le soir, soit adopté.

M. Chenette voudrait que la jeunesse pût trouver un endroit à bon marché pour s'amuser le soir; si on leur interdit la salle de billard, on les jette sur la rue où M. Chenette n'aime pas à les voir.

M. Lemieux réplique très à propos: mais qu'ils aillent aux Cercles Philharmonique ou Montcalm, où pour 25 cts par mois ils trouveront à s'amuser tous les soirs.

18 ans est le minimum de l'âge adopté, et le règlement est passé.

M. l'échevin Lemieux propose: Attendu qu'en automne 1876 aussitôt après le désastreux incendie qui réduisit en cendres les trois quarts des bâtisses de cette ville, le Marché centre a été relevé de ses ruines, avec une partie des vieux matériaux, sur les mêmes fondations et d'après ses anciennes dimensions.

Que la position critique dans laquelle se trouvait forcément le Conseil de Ville, à cette malheureuse époque, l'empêchait de donner à la nouvelle construction plus d'étendue, malgré le besoin d'un agrandissement qui même se faisait sentir alors depuis plusieurs années.

Que depuis près de 50 ans, cette bâtisse du Marché centre est restée la même, c'est-à-dire que le plancher des états n'a pas subi d'agrandissement; et ce qui convenait à une population de 3000 âmes ne peut convenir à une population de plus de 10,000 âmes.

Que vu les demandes réitérées d'espace dans le dit Marché et un étage additionnel pour accommoder les commerçants de légumes, de beurre, etc, et les plaintes journalières faites sur l'exiguïté du Marché actuel, il est du devoir du Conseil de soumettre aux contribuables le projet de reconstruction d'une bâtisse suffisante pour les besoins présents et futurs, devant donner une augmentation des revenus qui ne proviendront pas des mêmes contribuables pour rencontrer les intérêts et amortissements nécessités pour l'emprunt qu'il faudra contracter:

En conséquence il est résolu:

1o Que le Marché centre soit reconstruit le plus tôt possible;

2o Que des plans et devis soient préparés immédiatement sur les données que le Conseil en comité arrêtera et que des soumissions soient demandées;

3o Qu'après l'ouverture des dites soumissions, un règlement pourvoyant à un emprunt pour payer le coût de reconstruction sera soumis par ce Conseil aux contribuables en la manière voulue en loi.

M. Jos. Morin est pris par surprise par cette motion et croit qu'il vaudrait mieux qu'un avis soit donné.

M. Lemieux dit que sa motion est faite pour que le Conseil s'occupe de la question du Marché et quand il aura été décidé quelque chose suivant sa motion, ce sera alors le temps de donner avis.

M. L. P. Morin croit que le Conseil avait sagement décidé de remettre la question au mois de janvier après les élections afin de soumettre la chose aux contribuables. On n'a aucune donnée fixe pour étudier la question ni d'aperçu défini des revenus possibles pour nous diriger dans nos décisions. C'est tout un travail à faire.

M. Lemieux explique que les estimations accompagnent les plans et que les revenus probables ont déjà fait le sujet d'une étude sérieuse de M. le Greffier qui en a fait rapport au Conseil. C'est une question importante et urgente sur laquelle le Conseil ne s'est pas encore prononcé.

M. Duclous croit que la question devrait être remise après les élections afin de permettre aux conseillers sortant de charge de la soumettre à leurs électeurs et connaître leur opinion. Les chiffres que nous avons sont tous approximatifs et il faudrait les vérifier. Lorsque les électeurs se seront prononcés nous pourrions nous en occuper activement.

M. Lemieux dit que c'est justement pour donner une chance aux échevins sortant de charge de présenter la question à leurs électeurs qu'il fait sa motion; c'est pour l'étudier à fond; certainement nous recevrons des soumissions plus basses que l'estimation faite par l'architecte, lorsque nous l'aurons bien étudiée et bien comprise, nous n'aurons pas peur de la soumettre aux électeurs. Il faut un programme bien étudié pour aller devant le peuple. Je voudrais les aider à préparer leur programme.

M. Duclous trouve M. Lemieux trop charitable, il craint que les conseillers pourraient se débattre avec leurs électeurs.

M. Jos. Morin est un de ceux qui sortent de charge, et il ne craint pas de se prononcer sur cette question. Un changement est nécessaire. On parle d'une forte industrie devant bientôt s'établir ici; si cette fabrique vient, le besoin d'agrandissement sera plus considérable et nous pourrions peut-être attendre un peu pour débattre les deux questions ensemble.

M. L. P. Morin croit que nous ferions mieux d'attendre, le commerce souffre un peu, il semble y avoir une légère crise.

M. le Maire est surpris d'entendre parler de crise, il ne voit

pas où on en trouve les signes, les affaires sont bonnes; il ne voit point pourquoi il faudrait attendre pour discuter les deux questions de l'industrie nouvelle et de l'agrandissement du Marché, ensemble; il croit qu'en parlant de la sorte on ne déprécie les affaires de St-Hyacinthe à l'étranger.

M. Cnenette est satisfait de voir la question ramenée devant le Conseil, il étudie les divers plans soumis par l'architecte avec les estimations pour chaque plan. Il croit également qu'en demandant des soumissions, nous aurons des prix plus bas que les estimations.

Avec les estimations, les soumissions et l'étude que nous pourrions en faire, nous serions mieux préparés pour rencontrer les électeurs. Je suis d'avis que nous pouvons reconstruire sans augmenter les charges des contribuables, les revenus seront certainement suffisants pour payer. Je suis en faveur de la reconstruction totale et comme je sors de charge cette année, je mets cela comme le premier item de mon programme.

M. Leduc.—Je seconde la motion de M. Lemieux. J'aurai à me présenter devant les électeurs cette année; je ne crains pas de mettre la reconstruction du Marché en tête de mon programme.

Nous avons déjà des prix des estimations, pourquoi ne pas demander des soumissions, cela n'engage en rien, et nous saurons de suite à quoi nous en tenir.

M. S. T. Duclos fait motion en amendement que la question soit remise au mois de janvier, après les élections, secondé par M. J. A. Côté.

Agréé.

M. Lemieux fait motion secondé par M. Jos. Morin, qu'une lampe soit placée à l'extrémité Ouest de la rue Girouard, dans le quartier No 5. Il fait ressortir la nécessité de cette lumière surtout par les soirées noires que nous avons actuellement.

M. Duclos se lève aussitôt pour protester contre ces demandes de lumière et s'écria :

M. le Maire, je trouve que le quartier No 5 devient pas mal aristocratique, il a besoin de toutes sortes de choses et il lui faut maintenant une lumière pour éclairer qui? les habitants qui entrent en ville par l'Ouest. La semaine prochaine, on en demandera une sur la rue Bourdage pour éclairer les habitants qui entreront par le Nord-Ouest de la ville. Plus tard, sur la rue Girouard, on en demandera une pour ceux qui entrent par le Nord Est. Ensuite sur la rue Cascades pour ceux qui entrent par l'Est, par le pont de la Société, par le Sud-Est, par le pont Morison, par le Sud, par le pont Barsalon. M. le Maire, on a beaucoup d'endroits en ville où il y aurait plus besoin de lumière; serait-il juste de laisser souffrir les gens de la ville pour favoriser les habitants du dehors qui ne payent pas de taxes? Je m'oppose à cette demande.

M. Lemieux se lève et avec une légère émotion il dit : M. le Maire, on dit que le quartier No 5 coûte cher, c'est vrai, mais seulement on ignore sans doute que c'est le quartier qui par sa taxe foncière donne le plus de reve-

nus à la ville. On ignore que moins 12 familles il est le plus peuplé de la ville et qu'il est le seul à montrer autant de progrès pour le présent et en fait pressentir plus pour l'avenir.

M. Lemieux donne une série de chiffres très bien préparés établissant que le quartier a pleinement droit à la lumière demandée.

M. Duclos reprend la parole et se dit surpris de voir M. Morin secondar cette motion, mais il comprend maintenant que l'approche des élections y est pour beaucoup, il faut faire plaisir à ses électeurs.

M. Jos. Morin se lève en souriant et dit à M. Duclos que seulement 4 ou 5 électeurs se trouvent intéressés à cette lumière, qui leur a été promise, et il se croit assuré de leur appui. Il croit avec M. Dumaine cependant qu'en retranchant la lumière qui est à la porte de l'Aqueduc, et en la plaçant au chemin où elle est demandée on obtiendra le même résultat.

M. L. P. Morin fait remarquer à M. Duclos que le Petit Rang ou le Nord-Ouest, a sa lampe, la rue Girouard au Nord-Est a sa lampe, le pont de la Société ou l'Est a sa lampe, le pont Morison au Sud-Est a sa lampe, le pont Barsalon au Sud a également sa lampe, et il ne serait que juste de poser la lumière de l'Ouest. Il sera en faveur si M. Lemieux veut faire servir la lumière de l'Aqueduc en la plaçant au chemin.

M. Lemieux accepte cette suggestion, lorsque M. Duclos, secondé par M. Leduc, propose que cette question soit renvoyée au mois de janvier après les élections.

Le vote est pris : 5 votent pour 4 contre.

M. Lemieux toutefois informe M. Duclos que le vote ne change rien à la question, car la lampe est posée, elle éclairera et je la paierai de ma poche.

M. Duclos dit qu'il n'a pas d'objection à cela.

Le Conseil reconsidère sa décision de la dernière séance au sujet de la nomination d'un arbitre pour décider des dommages réclamés par M. Brousseau et renverse unanimement cette résolution.

Cette décision a été prise sur l'avis de l'avocat de la corporation qui est d'opinion que les fils du système d'alarme étant posés et en opération longtemps avant ceux de la compagnie d'éclairage, celle-ci devait voir à ce que ses fils ne soient pas exposés à des dommages par ceux du Conseil.

M. Lemieux donne avis qu'il proposera que \$200 soient mis à la disposition du comité des finances pour illustrations dans le volume *Le Canada d'un océan à l'autre*

Le comité des finances étudiera les montants d'assurance sur les édifices de la ville afin de les proportionner d'avantage.

Plusieurs autres questions sont référées au comité du Conseil.

Le Conseil fixe à vendredi, le 2 décembre, la révision des listes électorales de la cité de St-Hyacinthe, pour les élections prochaines.

Le Conseil s'ajourne à vendredi, le 2 Décembre, à 7 heures et demie du soir.

Après la séance, le Conseil a siégé en comité jusqu'à 11 heures et demie, sans arriver à aucune décision.

### Un article malheureux

Sous ce titre : *Une corde usée*, nous lisons dans le *Pionnier*, de Sherbrooke, à la date du 18 novembre :

" La date du 16 novembre, anniversaire de l'exécution de Riel, sera encore d'occasion à certaines feuilles d'exalter la mémoire du chef métis que l'on persiste à représenter comme un héros, un martyr, le champion de notre race, etc

" Riel fut meurtrier en 1870, c'est ce que M. Laurier a déclaré lui-même, et avec raison, dans un discours prononcé en 1875 devant la Chambre des Communes.

" Dans la rébellion de 1885, Riel fut loin de faire oublier son crime précédent et il commit alors des actes tellement inexcusables qu'on chercha à le faire passer pour fou, comme seul moyen de le sauver.

" Meurtrier en 1870, fou ou criminel en 1885, voilà le sujet dont on veut faire un héros

" Cessons donc de nous rendre ridicules aux yeux des autres nationalités.

" La corde de ce pauvre Riel est usée depuis longtemps. Son utilité a cessé avec la sinistre comédie qu'elle servit jadis à monter sous le titre de " parti national "

Si réellement M. Laurier a prétendu que Riel fut meurtrier en 1870, M. Laurier s'est trompé, voilà tout.

La résistance des habitants de la Rivière Rouge en 1869-70 était une résistance légitime. Ce n'était pas une révolte contre l'autorité souveraine de la couronne britannique, mais une résistance nécessaire aux entreprises téméraires et coupables du gouvernement d'Ottawa qui voulait disposer du petit peuple de la Rivière Rouge, sans le consulter, contre tout droit, contre toute justice.

Le gouvernement provisoire formé à la Rivière Rouge en 1869, à la suite de l'abandon qu'avait fait la compagnie de la Baie d'Hudson de la souveraineté politique, était un gouvernement légitime.

L'exécution de Scott, à laquelle le *Pionnier* fait manifestement allusion, a pu être une faute politique, ce qui est fort douteux : elle n'a certainement pas été un meurtre.

Quant au soulèvement de 1885, il s'imposait sans doute moins rigoureusement que la résistance de 1869-70, mais les méfaits avaient des griefs réels, et le conflit aurait pu être évité facilement si le gouvernement fédéral leur avait rendu justice en temps voulu.

Pour ce qui est de la folie du malheureux Riel, elle ne faisait de doute pour personne en 1886. Les médecins mêmes que le gouvernement fédéral avait envoyés à Regina, quelques jours avant l'exécution, n'ont pu s'empêcher de proclamer cette folie du chef métis.

Le directeur du *Pionnier* ne devrait pas oublier que son journal a condamné l'exécution de

Riel avec une très grande énergie. Veut-il que nous lui remettons sous les yeux les paroles indignées qu'il a écrites en novembre 1886? S'il le désire, nous nous en ferons un plaisir. Il pourra alors admirer le chemin que son journal a fait depuis douze ans.—*La Vérité*.

### Le congrès de colonisation

La troisième séance de ce congrès a eu lieu au cabinet de lecture paroissial, le jeudi le 24 novembre.

Le premier orateur fut Mgr O'Connor qui fut très heureux dans son discours. Il parla de la région à coloniser au nord de la province d'Ontario. Il dit que cette région si fertile est habitée en majeure partie par des Canadiens-français qui composent les deux tiers de son diocèse. Sa Grandeur est heureuse de vivre au milieu d'eux et fait des vœux pour que nos compatriotes aillent s'y établir encore en plus grand nombre.

Ses paroles si sympathiques adressées à notre race furent applaudies fréquemment. Chacun était heureux d'entendre cet éminent fils de l'Irlande nous adresser autant d'éloges.

M. l'abbé Marquis, délégué de la société de colonisation de Québec qui vint ensuite parla surtout de la Gaspésie qu'il connaît très bien pour l'avoir visité plusieurs fois.

Le sol y est fertile et couvert de forêts vierges. Elle avoisine la Baie des Chaleurs où se trouvent les plus belles terres de l'Amérique du Nord.

Les habitants qui y vivent actuellement de pêche seront complètement heureux et leur position s'améliorera le jour où ils deviendront colons. La culture et la pêche réunies les rendront riches. Jusqu'à ces dernières années la Gaspésie a été ignorée, mais maintenant grâce aux facilités de communications ses avantages sont plus appréciés.

Grâce au zèle de M. l'abbé Gagnon, curé de Port Daniel, les habitants de cette paroisse sont maintenant dans une position voisine de l'aisance.

Une autre richesse pour les futurs fermiers ce sont les engrais qui se trouvent sur les bords de la Baie des Chaleurs. Les gens gardent peu d'animaux pour fournir les engrais ordinaires, mais cependant on y trouve des champs de blé et de foin qui ne dépareraient pas les meilleures terres de la vallée du St-Laurent.

Le conférencier a visité la région de la Métapédia en 1893, de St-Moïse à Métapédia. Il n'y avait que deux ou trois habitations et quelques colons vivant sous des tentes. Aujourd'hui dans la même étendue de terrain il y a plus de 1,000 habitants. Cette vallée couvre une superficie de 13 mille milles.

L'orateur termine en félicitant le président et les directeurs de la Société de Colonisation sur les travaux utiles accomplis jusqu'aujourd'hui.

À la séance du soir, les résolutions suivantes ont été adoptées unanimement, ainsi que plusieurs autres qui n'ont pas une application aussi particulière

Le Congrès émet le vœu qu'il soit nommé, dans chaque région de colonisation, des guides officiels recommandés par l'agent local, pour diriger et conduire les colons dans la recherche des lots à cultiver, afin que les dits colons ne fassent pas un voyage infructueux et décourageant, et que ces guides soient choisis, autant que possible, parmi les colons des environs.

Que la création des voies ferrées dans les régions de colonisation est absolument nécessaire pour assurer la prospérité de ces localités et ce congrès recommande fortement aux gouvernements fédéral et provincial de vouloir bien accorder des subventions suffisantes pour assurer leur construction et extension comme grande entreprise d'intérêt national.

Et spécialement :

1o L'extension immédiate du chemin Montréal et Occidental jusqu'à Nominaguet et plus tard jusqu'à la Gatineau et au Temiscamingue.

2o Le chemin du lac Saint-Jean jusqu'à St-Michel.

3o Le chemin de la Baie des Chaleurs jusqu'à Gaspé.

4o Le chemin de Montfort jusqu'à la Lièvre.

5o Chemin depuis Métapédia jusqu'à la Rivière du Loup.

Proposé que dans les régions de colonisation le gouvernement fédéral soit invité à aider à l'érection des ponts sur les rivières navigables ou flottables et qu'il contribue davantage à la construction des quais nécessaires à la navigation.

Considérant que le gouvernement fédéral donne 160 acres de terre fertile et aisée à mettre en culture, dans les prairies de l'Ouest, à tous les colons qui en font la demande, tandis que les colons de nos forêts ont des travaux considérables à exécuter pour en faire le défrichement, sur les lots qu'ils achètent du gouvernement local.

Il est proposé que, pour favoriser la mise en valeur de nos terres publiques, il est urgent que la gratuité soit adoptée pour la Colonisation de la province de Québec comme pour les régions fertiles du Nord-Ouest.

Le Congrès de la Colonisation de la province de Québec, en sa première session, à Montréal, émet respectueusement le vœu :

" Que la création d'un *Crédit Colonial*, sa possibilité et ses avantages soient recommandés à la plus sérieuse et urgente considération de nos associations catholiques et françaises de Mutualité provinciale!"

Attendu qu'il existe un mouvement sérieux de rapatriement parmi nos compatriotes des Etats-Unis.

Attendu qu'il serait de l'intérêt de tous le pays d'aider efficacement par de la littérature, ceux des nôtres qui veulent revenir s'établir au Canada.

Attendu qu'au Michigan les trois agents actuels : M. McInnis, M. Caven et M. Grievé, sont de langue anglaise et ignorent le français et qu'il en est de même pour leurs assistants et leurs sous-agents ;

Attendu que les deux agents du Minnesota, que leurs assistants et leurs vingt sous-agents sont tous de langue anglaise et ignorent le français ;

Attendu que dans ces deux Etats et dans d'autres, les agents assistants ou sous-agents, sont dans un état d'impuissance manifeste pour promouvoir le rapatriement des Canadiens-français ;

Attendu qu'il n'existe pas d'agents de rapatriement dans la Nouvelle-Angleterre, et que cependant il y a un travail de retour énorme à y effectuer ;

Que les gouvernements local et fédéral soient instamment priés d'adopter des Canadiens-français aux bureaux de rapatriement établis dans l'Ouest, et d'établir des bureaux de rapatriement dans la Nouvelle-Angleterre en y nommant des employés parlant les deux langues.

Le Congrès de Colonisation émet le vœu que Nos Seigneurs les archevêques et évêques de la province soient priés d'engager leur clergé et leurs diocésains respectifs à encourager de toutes manières les Sociétés de Colonisation et leur fournir des ressources qui leur permettent d'aider les colons "bona fide" en pourvoyant à leurs plus pressants besoins.

### Colonisation

Par ordre en conseil approuvé le 17 novembre, le gouvernement provincial vient de faire la remise totale des octrois affectant les trois cantons de Dutton, Chesham et Emberton.

Ces octrois représentent les sommes avancées aux colons lors de la fondation de la colonie du rapatriement, en 1875 et 1876.

L'hypothèque qui existait en faveur de la Province sur la plupart des lots de ces trois cantons se trouve donc effacée et les propriétaires pourront maintenant obtenir leurs lettres patentes de la Couronne, en payant seulement le prix ordinaire du fonds.

La décision que le gouvernement vient de prendre est conforme aux meilleurs intérêts de la colonisation et nous sommes heureux d'en féliciter l'Honorable Commissaire des Terres.— Le *Pionnier*.

Québec, 24 nov. 1898.

E. PACAUD, ECUIER,  
Directeur du *Soleil*.

Mon cher directeur,  
Dans un petit paragraphe intitulé : "Qui est le Boss ?" le *Quotidien* annonce que j'ai retiré ma candidature à la suite d'un conciliabule que j'aurais eu dimanche avec l'hon. M. Tarte. La *Presse* a publié la même chose en d'autres termes.

Ces journaux voudraient faire croire au public que M. Tarte serait hostile à ma candidature. Toute cette histoire est de pure invention.

Je suis candidat à Lévis parce que la convention libérale m'a fait l'honneur de me choisir pour être le porte drapeau de mon parti. Bien loin de m'être hostile, M. Tarte m'est au contraire très favorable, comme le *Quotidien* aura l'occasion de le constater s'il y a lutte.

Bien à vous,

CHS. LANGELIER.

\*\*\*

La vérité est comme l'huile, toujours elle monte en haut.

### Le Nord-Ouest

Nous extrayons d'une récente correspondance de M. le chevalier Drolet le passage suivant sur Edmonton et ses alentours. Nous applaudissons aux suggestions d'encouragement aux canadiens du Michigan par le gouvernement fédéral, par l'entremise de M. l'abbé Morin.

On voit à Edmonton des quantités de fermiers venant avec leurs voitures, chargées de produits divers. Il y a des Galliciens, couverts de leurs longues tuniques en peaux de montons et les jambes enserrées dans des guêtres de toile ; des Russes, le chef couvert de bonnets de fourrures, en forme de pain de sucre, des Allemands à cheveux jaunes yeux bleus et teints fleuris ; des Canadiens-français de St-Jérôme de Ste-Thérèse, d'Yamaska, de St-Isidore, de Montréal, etc., habillés comme par chez nous, gai, l'air déluré et débrouillard comme de fins Normands qu'ils sont.

Mais, me direz-vous, comment ces Canadiens-français sont-ils allés s'établir aussi loin de leurs anciens foyers et quels succès ont-ils rencontré ?

C'est à un des fils du regretté curé Labelle, l'apôtre de la colonisation du nord de Montréal, qu'un grand nombre, parmi les sept à huit cents Canadiens-français établis sur des *homesteads* d'Edmonton, de Morinville, de St-Albert, de Fort Saskatchewan de la Rivière qui Barre, etc., doivent leur prospérité.

C'est à l'activité, au dévouement sans borne, à la générosité, à l'intelligente propagande, à l'enthousiasme communicatif d'un prêtre encore jeune, qui, épris d'une véritable admiration pour les terres de la Province d'Alberta a prêché la colonisation et par nos gens.

M. l'abbé Jean-Bte Morin, vicaire à l'église de St-Jean-Baptiste de Montréal, est cet apôtre. Sans entraver, sans chercher à nuire à la colonisation du nord de Montréal, M. Morin a dit à tous ceux qui pouvaient réaliser le petit capital nécessaire à la construction d'un *log house* au milieu d'un *homestead* d'environ 14 acres par 14 acres et pourvoir à la subsistance de la famille pendant la première année. "Venez avec moi dans le Nord-Ouest et vous serez riches dans quatre ans !"

Ceux qui ont ajouté foi à ses discours, l'ont suivi et aujourd'hui, ils sont en effet, riches. Sans donner de noms propres, je puis vous assurer que j'ai rencontré plus de dix colons amenés dans l'Alberta par le Révd M. Morin, il y a quatre ans, qui ont récolté, l'été dernier, cinq mille, six mille, jusqu'à neuf mille minots de blé, par tête !

Je vous disais plus haut que M. l'abbé Morin est généreux. On m'assure que cet excellent homme donne tout le petit traitement qu'il touche du gouvernement aux colons, à qui il manque un peu de *quibus*, soit pour leur transport par chemin de fer ou pour les aider à leur premier établissement. Il n'a rien à lui. Sa bourse, ses conseils, ses soins, son cœur, tout appartient à ses colons. En reconnaissance, on a donné le nom de Morinville à la riche paroisse qu'il a fondée à neuf milles de St-Albert.

Si le gouvernement mettait à la disposition de M. Morin une faible partie des fonds qui sont affectés à attirer au Nord-Ouest les Galliciens, les Doukobors, les Allemands et les Islandais "de toutes les origines," on verrait, avant peu des milliers de Canadiens-français laisser le Michigan pour rentrer en Canada et venir occuper une partie de l'immense domaine de la Couronne et les terres de la compagnie du Pacifique dans l'Alberta. A vous, M. le rédacteur, de conseiller le gouvernement dans ce sens, le bon.

### Vétéran de Waterloo

Le télégraphe nous annonce la mort d'un centenaire Canadien-français.

Un des nôtres, à Chicago, où est mort ce vieux militaire, nous communique des détails supplémentaires sur la vie et la famille de notre compatriote.

Mardi de la semaine dernière, s'éteignait, à la résidence de sa fille, Mme E. Chénier, 620 West Congress Street, Chicago, un vétéran de l'épopée napoléonienne, M. Joseph Hébert.

Ce vénérable patriarche, qui était l'aîné de 19 enfants, naquit à Trois-Rivières, le 30 décembre 1797. Son père, qui était un fermier à l'aise, possédait de grandes propriétés, qui lui avaient été octroyées par le roi de France.

À l'âge de 14 ans, le jeune Joseph manifesta ses goûts pour la vie militaire. C'était alors le temps de la splendeur de Napoléon, et le jeune aventurier fit tant auprès de son père, qu'il obtint son consentement ; il partit donc en compagnie de plusieurs français ; sa figure plut au petit caporal, et il fut enrôlé comme tambour.

Hébert servit quatre ans dans l'armée française, et il n'aimait rien tant que de rappeler, les nombreuses victoires auxquelles il avait assisté. Il avait voué un véritable culte à Napoléon, et il ne pouvait parler de Son Empereur et de la belle conduite de la vieille garde à Waterloo, sans verser des larmes. Après la défaite de Napoléon, le vieux soldat revint au pays natal, où il se livra à l'agriculture.

Il n'avait jamais été malade, et la cause immédiate de sa mort est un fort rhume qu'il avait contracté la semaine dernière.

Ce vieux patriote a encore deux frères et deux sœurs, qui demeurent dans les environs de Trois-Rivières. Il a eu dix-sept enfants, dont quatre sont encore vivants.

L'aîné de ses fils David est au Klondyke, James, le second est établi en Californie, quant à ses deux filles, Mmes Taylor et Chénier, elles demeurent à Chicago. Ce centenaire demeurait à Chicago, depuis 18 ans et il y avait 42 ans qu'il était veuf. Il se rappelait parfaitement Washington, lui ayant rendu visite plusieurs fois, dans son jeune âge, en compagnie de son frère.

Verchères. — M. Amédée Geofrion, avocat, a été choisi comme candidat pour la législature provinciale, dans le comté de Verchères.

### Etats-Unis

Le sénateur Jones, d'Arkansas vient de faire aux journalistes des déclarations qui ont une grande importance.

Que les Américains qui font partie de la conférence de Québec, a-t-il dit en substance, n'aient pas d'inquiétude sur la ratification d'un traité fait avec le Canada. Les républicains ont, il est vrai, une bien petite majorité au sénat, mais les démocrates qui sont libre-échangistes se joindront à eux avec plaisir.

\*\*\*

Washington, 25.—La nouvelle de la démission du général Blanco, comme capitaine général de Cuba, n'a surpris personne ici. Il y a quelque temps, le général avait offert sa démission mais le gouvernement espagnol n'avait pas voulu se rendre au désir de Blanco. On croit que le général Blanco en agit ainsi afin de ne pas être obligé de rendre la perle des Antilles aux Américains. D'autre part le département de la guerre vient de publier le premier de ses ordres généraux concernant l'occupation des provinces du centre et de l'ouest de Cuba par les Américains.

\*\*\*

New-York, 28 nov.—Le correspondant du *Times* à Londres, M. H. Norman, dit :

"J'apprends que le rapport de la commission royale de Terre-Neuve, qui est sur le point de rentrer en Angleterre, contiendra des renseignements étonnants sur les infractions au traité d'Utrecht commises par les Français.

"Il paraît qu'il est impossible de tolérer plus longtemps l'état de choses existant sans créer une situation des plus périlleuses pour la colonie. Voilà donc une nouvelle question épineuse à discuter entre la France et l'Angleterre, car les pêcheries de Terre-Neuve, soutenues à force de primes d'encouragement, sont presque les seuls terrains d'apprentissage de la marine française."

\*\*\*

Dindons.—La police a distribué des dindons à des centaines de familles dans Worcester, mercredi de la semaine dernière. Pour plusieurs, ça été un des beaux jours de l'année. On a donné non seulement les dindons mais tout ce qui contribue à donner un bon repas, le pain compris. Plus de 775 paniers ont été portés. La somme donnée à cette fin cette année, était de \$50, de plus que l'an dernier. Depuis l'aube jusqu'à la brumante, 20 agents de police, montés sur neuf voitures ont fait la distribution des deux tonnes de dindons que le sous-chef avait acheté. Il a été contribué cette année \$820.40, et tout a été dépensé.

Après que l'on eut porté à dîner à tous ceux qui en avaient fait la demande, les agents se rendèrent à l'orphelinat des Sœurs Grises, rue Granite, à l'hospice des Sœurs Franciscaines, rue Bleeker, à l'orphelinat franco-américain, à Greendale, à l'orphelinat St Paul rue High ainsi qu'au Home des orphelins rue Main, où ils laissèrent des dindons en grande quantité.

\*\*\*

### Europe

L'Italie est terrifiée. Elle est menacée de perdre ses possessions en Afrique.

Le roi Ménélik d'Abyssinie est parti en campagne à la tête de 100,000 noirs, armés de fusils et suivis d'un nombreux train d'artillerie.

Ça coûte cher aux différentes puissances européennes ces possessions d'Afrique.

Il faut croire que le jeu en vaut la chandelle puisque l'on se les dispute avec tant d'acharnement.

\*\*\*

Les hostilités entre les blancs et les noirs dans la Caroline du Nord prennent d'affreuses proportions.

On se fusillait à bout portant dans les rues.

Mais il vient d'arriver quelque chose de pire encore. Un régiment de nègres revenant de la guerre contre les Espagnols aux Antilles, a ouvert le feu sur un régiment de blancs du même état, revenant lui aussi du théâtre de la guerre.

La lutte a été acharnée et plusieurs personnes furent tuées ou blessées.

Voici en deux mots l'origine de ce conflit

La ville de Wilmington est peuplée en grande majorité de nègres.

Mais les blancs payent 96½ des taxes, et les noirs 3½.

Les républicains, pour s'emparer du gouvernement de la ville, promirent aux nègres un certain nombre de situations importantes dans l'administration.

Les nègres acquiescèrent et le gouverneur Russel fut élu par le vote des nègres, le 10 du mois dernier. Il respecta son engagement et s'adjoignit des noirs pour gouverner l'Etat.

Ce fut une explosion de colère de la part des blancs, tant républicains que démocrates.

On se bat depuis ce temps-là et le gouverneur Russell, terrifié, ne peut plus paraître en public.

Il faisait commerce de lait, mais les blancs l'ont boycotté, et ne pouvant plus vendre sa marchandise, il a dû renoncer à son industrie.

\*\*\*

Paris, 29. — Le *Figaro* publie aujourd'hui le compte-rendu d'une interview qu'un de ses rédacteurs a eue avec M. Dupuy, le premier ministre.

"Durant vingt-huit ans, a dit M. Dupuy, nous avons vécu sous une contradiction. L'armée et la démocratie subsistent côte à côte. Le maintien de la tradition de l'armée, est une menace pour la liberté ; cependant, elle assure la sauvegarde du pays et de ses devoirs les plus sacrés. En dépit de tout, je crois que la vitalité du pays triomphera de la tempête présente comme elle a triomphé de toutes les crises."

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. Références. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

EN VILLE

Retraite

La retraite annuelle des Enfants de Marie, commencera Dimanche prochain, à la Cathédrale, pour se terminer le 8 Décembre.

Fredication

A Notre-Dame du Rosaire, le Rév. Père Rondot, curé, a donné le 1er sermon des Avents dimanche soir à 7 heures. L'église était remplie d'hommes; il continuera tous les dimanches de l'Avent.

Les Fleurs de la Charité

Vol. 3, No 3, novembre 1898. De licieuse publication au profit de l'œuvre du patronage de Québec. Quelle douce jouissance, faire la charité en feuilletant des pages intéressantes et si charitables. 25 cts par année.

Cercle Philharmonique

M. Bernard, bijoutier, a donné au Cercle une belle horloge qui a été placée dans la salle de musique.

Il y a place pour une dans les salles de lecture.

M. J. V. Papineau, de Bernier & Cie a également donné une barre solide, au gymnase de ce Cercle.

Le tournoi du jeu de dames, tire à sa fin.

Elections

Les élections municipales en cette ville se feront le 9 janvier prochain la nomination des candidats devra se faire le lundi 2 janvier, à 10 hrs, a.m.

C'est le temps pour les électeurs de songer au choix du représentant qu'ils désireront envoyer au conseil-ville, pour les représenter.

C'est une sérieuse question qui les intéresse tout particulièrement, ils ont le temps d'en parler et d'y songer.—Nous y reviendrons.

Obituaire

C'est avec un véritable chagrin que nous enregistrons la mort de Mlle MARIE-ARTHÉMISE-BERTHE ST-GERMAIN, arrivée chez son père Jules St-Germain, Ecr. N. P., mercredi, le 30 novembre, à l'âge de 20 ans, après une longue maladie souffrante avec une grande résignation et après avoir reçu tous les secours de notre sainte religion. Par ses aimables qualités, elle avait conquis l'estime de tous ceux qui ont eu l'avantage de la connaître et qui se joindront à nous pour offrir à la famille affligée de très vives sympathies.

Les funérailles ont lieu ce matin à la Cathédrale, à 9 hrs, a. m. Les parents et les amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Ste Catherine

Nous l'avons eu la bordée de la Ste Catherine, avec un temps froid et grand vent. Juste assez de neige pour faire refroidir la tire traditionnelle. Vendredi soir le temps était beau et froid. Les chemins étant impossibles. Le marché de samedi s'en est ressenti. Peu de monde, peu d'effets, peu d'acheteurs. Le 1er dimanche de l'Avent nous arrivait avec le froid, et la pleine lune, nous présageant les Avents froids. La glace est prise sur l'Yamaska, les patineurs s'en donnent à leur goût. Dimanche plusieurs sont venus à la messe en patins. La bordée de la Ste Catherine a causé une tempête et des dégâts considérables dans la Nouvelle Angleterre, et le Nouveau Brunswick, et suspendu les communications par chais et bateaux.

Les rapports des sinistres maritimes sont désolants; plusieurs centaines de vies perdues.

Les Quarante-Heures

Les prières solennelles des Quarante-Heures ont eu lieu à la Cathédrale, mardi, mercredi et jeudi de cette semaine avec beaucoup de solennité et de dévotion, chacun des offices attirait une foule compacte. Au moins une douzaine de confesseurs étaient dans l'église comme dans la sacristie, occupés à entendre les confessions. Les communions ont été très nombreuses.

Mardi et mercredi soir il y eut prière, chant, amende honorable et consécration. Les décorations étaient superbes, quelques travaux en arrière du maître-autel ont facilité ce déploiement de parures et permis aux sacristains de développer leur goût si raisonnée et si délicat. La guirlande de lumière, qui couronnait le Très Saint Sacrement, serpentait à travers les globes lumineux aux couleurs les plus variés, avait un cachet tout spécial que nous ne pourrions faire comprendre par de simples paroles.

Anniversaire

Avec son dernier numéro, le *Manitoba* est entré dans sa vingt-huitième année d'existence.

Funérailles

Les obsèques de Mlle Berthe St Germain ont lieu ce matin à 9 heures. Le corps d'Orpheon de la Philharmonique chantera la messe solennelle de *Requiem* à 4 voix.

Sergent-Instructeur

M. le Sergent Doxtader, ci-devant de l'Ecole Militaire de St Jean, est arrivé à St-Hyacinthe, avec sa famille, jeudi, le 1er du courant. M. Doxtader est définitivement attaché au 54e Bataillon, comme Sergent-Instructeur.

Trois ans de Réforme

C'est la sentence que M. Sicotte, le Magistrat de district prononcant vendredi dernier contre le jeune voleur du magasin de MM. Richer, la semaine dernière. Les deux complices ont vu la sentence suspendue, sur la promesse de leurs parents de les mettre en pension dans quelques maisons d'éducation.

Ordination

Monsieur Decelles, Evêque de Duzipara, a conféré dimanche dernier, dans la chapelle intérieure de l'Archevêché de Montréal, l'ordre sacré de la prêtrise à M. L. A. Thuot, diacre. Aussitôt après son ordination, le Rév. M. Thuot a été nommé au vicariat de St Ephrem d'Upton, en remplacement de M. A. Halde, transféré au vicariat de Ste Hélène de Bagot.

C. P. R.

Depuis lundi, les difficultés du Grand Tronc et du C. P. R., sont réglées, les taux rétablis et les prix revendus aux anciens chiffres. On ne va plus à Montréal pour 50 cts par le C. P. R., ni à Sherbrooke pour \$1 par le G. T. R.

Qu'a gagné le public à ces accords? à payer plus cher pour voyager.

Les Deux Timides

Par respect pour la mémoire de Mlle St Germain, la soirée qui devait avoir lieu le 1er décembre a été remise à mardi le 6 déc.

Le programme annonce une grande ouverture par la Philharmonique de la musique d'orchestre, du chant montagnard par 30 voix. Déclamation sur un sujet canadien très caractéristique de même qu'un vrai bijou de déclamation comme entracte, et les *Deux Timides* de La Biche. N'y manquez pas.

Rosaire pour tous

Ce délicieux bulletin mensuel est toujours le bienvenu. Le numéro que nous avons sous les yeux ferme l'année 1898. C'est le temps des réabonnements. 15 cts par année, ne peuvent être dépensés plus utilement. Ceux qui désirent s'abonner n'ont qu'à déposer leur nom et 15 cts chez M. le curé de la paroisse.

*L'Adoration des Mages*, illustration qui orne le No de décembre vaut tout l'abonnement. Il faut voir l'expression de l'Enfant Jésus, de la Ste Vierge, des Bergers, petits et grands, prosternés aux pieds du Sauveur.

Ne manquez pas de vous procurer ce numéro.

LE ROSAIRE

Le numéro de Décembre respire les fêtes si belles, si sublimes de la naissance du Sauveur, Noël, la plus joyeuse fête de la catholicité.

La *Vierge Mère de Dieu, La Madone de l'Etoile* y occupe un espace que nous trouvons trop restreint après l'avoir parcouru. Nous n'en donnerons qu'un seul alinéa.

« Demandons à la Vierge Immaculée, si bien nommée Etoile, de nous attirer là-haut par sa douce vertu, de verser sur nos âmes, enténébrées peut-être, quelques rayons de sa clarté, de mettre dans nos cœurs peut être attiédis un peu de son ardeur divine. »

*Ab uno, disce omnes.*

Ces belles pages sont signées du Directeur du *Rosaire*, Fr. A. H. Beaudet.

DEMERS-LECLERC.—A l'église Ste Anne de Woonsocket, le 22 novembre, M. Jos. Demers, conduisait à l'autel Mlle Anna Leclerc, institutrice au couvent de la Présentation de Marie.

M. le curé Napoléon Leclerc, frère de la mariée donna la bénédiction nuptiale. Les témoins étaient M.M. Antoine Demers et J. B. Leclerc, les deux pères.

Cercle Montcaim

Une assemblée des membres de ce cercle aura lieu lundi soir. Tous sont priés d'être présents.

Par ordre.

LS. BLANCHARD, Sec.

Révolution

Rien de surprenant, sur la rue Cascades aux Nos 252 et 254, les sideboards, commodes, tables, chaises, sets de chambres, salons, boudoirs et jusqu'à la cuisine, sont en révolte contre les immenses sacrifices, pour argent, que M. A. Noreau vient d'inaugurer. Des ouvriers compétents se servent de matériaux de première classe pour alimenter cette rébellion. Seul agent pour chaises et lits à ressorts, il ne peut les garder en magasin. Les matelas sont refait à neuf. Des masses de plumes de volailles, oies, canards, etc, dont on fait un énorme massacre, cependant on y achète toutes sortes de plumes. Vous serez émerveillé de ce que vous aurez vu.

« LE BONHEUR! Hélas! j'ai couru le monde bien des années, je l'ai connu, je l'ai aimé, et je sais que nul n'y goûte le bonheur. Pour le trouver, j'ai parcouru les villes et les royaumes, j'ai traversé les mers, je l'ai cherché dans les spectacles grandioses de la nature; je l'ai cherché parmi les fêtes, au milieu des bals, des salons et des festins somptueux; je l'ai demandé aux enivrements de la gloire, aux calculs de l'ambition, à la foi d'un ami; je l'ai cherché partout. Je ne l'ai trouvé nulle part. Et vous, qui m'écoutez, l'avez-vous trouvé ce bonheur? Sondes les dispositions de vos âmes et vous sentirez que le bonheur incorruptible et parfait n'est qu'en DIEU. » (HERMANN, juit converti et devenu le R. P. Augustin du T. S. Sacrement.)

Antipodes.—Mgr Grimes, Evêque de Christchurch, Nouvelle Zélande est à Montréal actuellement.

Il y a 50 ans il n'y avait pas un catholique dans la Nouvelle Zélande. Il y en a 100,000 aujourd'hui, 1-8 de la population. Il y a 4 diocèses, son diocèse est presque aussi grand que l'Angleterre et il n'a que 33 prêtres.

Volours à Longueuil.—Mardi matin, vers 2 heures, 4 voleurs entrèrent dans la salle de police, garrottèrent le constable qui dormait sur un grabat, lui firent ouvrir le safe qui contenait \$120, dont ils s'emparèrent, lui enlevèrent 9 dollars dans ses poches, le garrottèrent sur le lit et prirent la clef des champs.

Le juge Dorion a condamné la cité de Montréal et les détectives Carpenter, Richard, Côte, Riopelle et Charpentier, mis en cause, à \$50 de dommages intérêts à la demande de Giacomo Mattalia, mouleur de plâtre, dont la maison a été fouillée parce qu'on le soupçonnait d'y cacher de la fausse monnaie et des outils de faux-monnayeurs. Les perquisitions n'ont rien fait trouver de répréhensible.

Clôture de la navigation.—Lundi, le 28 novembre, l'ingénieur de la cité de Montréal a fait fermer les rampes du mur de revêtement sur les quais, fermant pratiquement la navigation.

Le *Guilhall* est le dernier steamer qui soit parti de Montréal avec un chargement de grains pour Anvers à 7 heures du matin.

Il y a 31 ans qu'un navire soit parti si tard du port de Montréal. En 1867 le 29 novembre et en 1864 le 7 décembre.

A propos de Fachoda. Voici ce qu'on chantait à Paris en 1718. C'est le résumé supposé d'une lettre de l'ambassadeur de France à Londres:

Il nous écrit qu'assurément Entre la France et l'Angleterre, Selon son petit jugement On ne verra jamais la guerre, Tant qu'à l'Anglais on donnera. Tout ce qu'il nous demandera.

Ne dirait-on pas que cela, a été écrit...ce matin!

ON DEMANDE, plusieurs personnes recommandables pour propager notre commerce dans leurs endroits. Un travail qui se fait surtout à la maison. Salaire \$900 par an et dépenses. \$75 par mois. Refrences. Envoyez une enveloppe timbrée portant votre adresse à Herbert E. Hess, prest. Dept. M. Chicago.—20 37.

Saint Pétersbourg, 28 nov.—Un bateau passeur a sombré en traversant de Volga à Kinessa; 29 hommes ont été noyés.

Halifax, N. E., 29 nov.—Un navire inconnu a fait naufrage au large de Herring Cove. Toutes les personnes qui étaient à bord ont péri. Deux cadavres ont été recueillis sur le rivage.

Valleyfield, 28 nov.—Le remorqueur *Sir John* a sombré en traversant le canal, aujourd'hui. Le *Sir John* était en route pour Montréal. C'est en coupant la glace épaisse du canal qu'il s'est avarié à la poupe, ce qui l'a fait sombrer.

Rome, 29.—A un consistoire secret tenu hier par Sa Sainteté Léon XIII, l'élection du nouveau patriarche syrien Monseigneur Rilsmani a été confirmée.

Quarante nouveaux évêques ont été préconisés, mais aucun n'est ni anglais ni américain.

Le nom de plusieurs autres évêques précédemment nommés par bref pontifical ont été publiés.

La santé du Pape est excellente.

Mort d'un patriote.—La mort vient d'enlever à la paroisse de St Hilaire l'un des plus vieux et vénérables citoyens dans la personne de M. Pierre Galipeau. Né le 10 février 1810 à St Hilaire, il se maria le 1er juin 1835 à Elizabeth Hamel. Il alla après ce mariage s'établir à Notre-Dame de Stanbridge, qui était alors recouverte d'immenses forêts. Cette partie du canton était à coloniser à cette époque et M. Galipeau se tailla un patrimoine au milieu des arbres géants.

M. Galipeau fut l'un des braves qui se rendirent à St Charles en 1837 pour défendre la cause des patriotes et les jeunes gens de St Hilaire se rappelleront longtemps des récits qu'il leur faisait des événements de cette époque mémorable.

Le défunt laisse 14 enfants, 60 petits-enfants et 40 arrière-petits-enfants.

Paris, 28 nov.—Les commissaires espagnols ont annoncé qu'ils étaient autorisés par leur gouvernement à répondre que les propositions des Américains sont inadmissibles au point de vue légal; mais que l'Espagne inspirée par des raisons patriotiques et d'humanité, et afin d'éviter les horreurs de la guerre, s'incline devant la puissance du vainqueur. Elle accepte les conditions offertes afin de conclure un traité de paix.

Les demandes des Américains comprennent l'acquisition de tout l'archipel des îles Philippines pour \$20,000,000. On dit aussi que les Etats-Unis achèteront les Carolines.

La question de la dette de Cuba n'est pas réglée. La prochaine réunion aura lieu mercredi.

—La traduction de la réponse des Espagnols a été terminée en moins de dix minutes.

Les secrétaires ont reçu l'autorisation de préparer les articles du traité relatifs à la cession de Cuba, de Puerto Rico et des Philippines, et au paiement de \$20,000,000 par les Etats-Unis.

Sorel — Mardi le 22 novembre, avait lieu le grand concert sacré donné par Mlle Cartier, dans l'église. Notre brillante artiste était assistée de madame Boucher, soprano, et M. Goulet, violoniste, de Montréal, et M. J. N. A. Beaudry, ténor, de Sorel. Plus de 600 personnes formaient l'auditoire qui a été enlevé.

La recette du concert a été de \$126.75.

—Le presbytère de notre ville est maintenant éclairé par le gaz acétylène.

—Mme Arthur Langlois, a fait cadeau à son mari d'un gros garçon et d'une grosse fille, mercredi matin.

—Des ouvriers sont à sortir les bouillottes du Québec, qui seront remplacées par des neiges dans le cours de l'hiver. L'été prochain le Québec aura deux tuyaux, l'un devant l'autre, comme les transatlantiques, ce qui lui donnera une toute autre apparence.

—Toute la flotte de la Cie du Richelieu hivernera dans notre port moins un seul bateau qui restera à Montréal pour faire la traversée. C'est la première fois que cela arrive et c'est une belle aubaine pour Sorel.

—Les cinq mille chaises rouges qu'il y a dans les divers bateaux de la Cie seront peintes en gris pâle durant l'hiver.

La boxe.—Le juge Wurtele a rendu jugement, en appel, vendredi après-midi, dans la cause des nommés Stadt et Aubé, accusés d'avoir assisté à une partie de boxe, à la Côte St Paul, et qui avaient été trouvés coupables de ce chef, par un juge de paix de l'endroit.

M. Crankshaw, l'avocat des accusés, a porté la cause en appel, et le juge Wurtele a décliné hier, qu'on ne peut condamner un citoyen qui assiste en simple spectateur à une exhibition de boxe. Chaque partie, cependant, devra payer ses frais.

Boston, 29 nov.—Un télégramme de North Truro dit que le *Portland* a été complètement détruit dimanche, à 10 hrs du matin, au large du phare de Highland, et que ses passagers et son équipage ont péri non loin de la terre. On a recueilli hier soir 34 cadavres, des malles, etc.

La famille de M. Alphonse Gosselin, de Montréal, député greffier de la ville, exprime des craintes qu'il ait péri dans le naufrage du steamer *Portland* dimanche. Il devait être de retour à Montréal lundi matin. Il était accompagné de M. Proculé Piché, agent d'assurance de la rue St Jacques.

Les effets de la tempête sur les côtes des Etats de l'Est paraît avoir été la cause de centaines de pertes de vies.

Le steamer *Portland*, qui voyage de Boston à Portland, partait de Boston samedi soir pour Portland, et a été perdu corps et biens. Les cadavres sont rejetés sur la côte comme le dit une dépêche.

M.M. Goselin et Piché de Montréal, se sont embarqués à bord de ce steamer et ont péri comme leurs compagnons de voyage.

M. Gosselin est âgé d'environ 57 ans et il laisse une épouse et une enfant; M. Piché a 25 ans, il était marié et père de 2 enfants.

Orléans, Mass., 30.—Les cadavres commencent à être rejetés à la côte près de Nauset; on en compte déjà 26. Plusieurs d'entre eux sont gelés et il sera très difficile de les identifier.

Patience.—On demandait à une dame du grand monde très susceptible sur la question de l'étiquette ce qu'elle pensait des divers jeux de patience.

Les jeux que vous me mentionnez sont tout à fait récréatifs et innocents, et pas du tout ridicules.

Tenez, Napoléon entre deux victoires, aimait à se livrer aux jeux innocents des patiences. Grâce à elles, le Tzar Alexandre III se délassait des soucis brûlants de la politique. Les oisifs, les cartes en mains, trouvent les heures moins longues. Pour les convalescents, c'est une trêve à l'ennui, parfois même à la douleur, en attendant le retour à la santé.

ACTIVE SOLICITORS WANTED EVERY where for "The Story of the Philippines" by Murat Halstead, commissioned by the Government as Official Historian to the War Department. The book was written in army camps at San Francisco, on the Pacific with General Merritt, in the hospitals at Honolulu, in Hong Kong, in the American trenches at Manila, in the insurgent camps with Aguinaldo, on the deck of the Olympia with Dewey, and in the roar of battle at the fall of Manila. Bonanza for agents. Brimful of original pictures taken by government photographers on the spot. Large book. Low prices. Big profits. Freight paid. Credit given. Drop all trashy unofficial war books. Outfit free. Address, F. T. Barber, Sec'y., Star Insurance Bldg, Chicago.—42.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe. COUR SUPERIEURE

Dame Rose Délina Lague, épouse de Napoléon Messier, commerçant, du village de Marienville, dans le dit district.

Demanderesse, Le dit Napoléon Messier, Défendeur.

Une action en séparation de biens, a été prise ce jour, par la demanderesse contre le défendeur.

St Hyacinthe, 3 Nov. 1898. H. E. POULIN, Avocat de la demandesse.

# BERNIER & CIE,



## Farine, Son, Gru, Moulee et Grains

pour engrais et autres consommations.

Bureau et Entrepot : **ST. HYACINTHE.**  
STATION DU GRAND-TRONC,

**La seule ligne directe pour la France.**

Compagnie Centrale Transatlantique  
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE,

Les vapeurs de cette Compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partiront tous les samedis de New-York pour le Havre de la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe au Havre ou à Paris y compris chemins de fer ou autrement, au gré des voyageurs.

Pour informations ou Billets de passage ou le transport des marchandises, s'adresser à  
**M. A. CONNELL,**  
Rue Girouard, St-Hyacinthe.

LA COMPAGNIE  
d'Eau  
Minérale  
ST-HYACINTHE,

propriétaire du célèbre  
**PHILUDOR,**  
ET MANUFACTURIÈRE DE  
SODAS, GINGER ALE, ROOT  
BEER, GINGER BEER  
CIDRE CHAMPAGNE,  
&c.

**L. P. MORIN**  
MANUFACTURIER DE  
**PORTES, ASSIS**  
**VALOUSIE**  
Moultures, Plinthes, &c  
-AUSSI-  
**BOIS DE SGIAGE**  
Séché à la vapeur, préparé et brut  
Bois de charpente, et Bardeaux,  
Blanchissage, Embouvetage,  
Sciage,  
Tout ouvrage fait promptement et  
satisfaction garantie.,  
Coin des rues St Joseph et  
St Antoine  
ST HYACINTHE

**Cordeau & Lajoie**  
Rue Piété  
ST-HYACINTHE,  
FABRICANTS DE  
Bières de Gincembre,  
SODAS et  
Liqueurs de tempérance  
Propriétaires de l'Eau  
Minérale  
"EXCELSIOR"

### La santé de la Femme

Voilà un sujet très délicat parce que le gêne retient et empêche un grand nombre de femmes, et surtout de jeunes filles, de consulter un médecin pour les maladies qui affectent leur sexe. Cette honte est souvent la cause que ces maladies sont négligées, deviennent chroniques et parfois très lentes à guérir, sinon incurables. Mais cette gêne n'a plus sa raison d'être depuis la merveilleuse découverte de L'ELIXIR de Mad. Dr M. E. GUERTIN, car les femmes malades peuvent se soigner et se guérir elles-mêmes sans le concours de personne et garder le secret de leurs souffrances. Toutes les femmes qui ont pris ce remède disent qu'il n'y a rien d'aussi efficace pour guérir la faiblesse, pauvreté de sang, pertes blanches et les autres maladies inhérentes au sexe.

Lisez les nombreux témoignages et certificats que madame Dr M. E. Guertin reçoit tous les jours sans les solliciter sur les effets incomparables de son Elixir dans les maladies inhérentes au sexe.

En vente chez tous les pharmaciens.  
à 15-3-99-a.



### INSIGNES

RUBAN,  
CELLULOID  
et METAL  
POUR  
Sociétés Religieuses  
et de Bienfaisance  
CERCLES, AMATEURS,  
ETC., ETC.,  
S'adresser au  
BUREAU DE "LA TRIBUNE",  
ST-HYACINTHE.

MEL  
Miel pur, qualité supérieure, à  
vendre au monastère, du Précieux-  
Sang, St Hyacinthe.

### MARCHÉ DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, 12 Novembre 1898.

LEGUMES.	
Pois, le minot.....	So à 1 00
Oignons do .....	
Fèves do .....	1 50 1 75
do la terrinée.....	8 10
Palates, le minot.....	25 30
Oignons la tresse.....	10 25
Choux.....	2 5
Céleri 2 pour.....	5 50
Asperges.....	50
Laitue la pomme.....	5 0
Radis le paquet.....	

GRAINS.	
Blé le minot.....	1 25 1 35
Blé d'Inde do .....	50 60
Avoine do .....	25 30
Sarazin do .....	45 50
Orge do .....	45 50
Gaudriole do .....	40 45
Graine de Mildo .....	2 50 2 75

VOLAILLES ET GIBIER.	
Dindes le couple...	1 25 1 50
Poules do .....	45 65
Poulets do .....	30 45
Pigeons do .....	15 18

VIANDES.	
Bœuf a lb.....	6 9
do 100 lbs .....	5 00 5 50
Lard frais la lb.....	8 9
do 100 lbs.....	6 50 7 00
do salé do .....	9 00 10 00
Mouton jeune, quart..	75 1 25
Veau do .....	75 1 00
Veau la livre.....	8 10

PRODUITS DE FERME.	
Beurre frais la lb.....	18 20
do salé do .....	16 18
Œufs frais a douz.....	20 25
Laine la lb.....	25 30
do filée do .....	65 75
Savon do .....	6 7

DIVERS.	
Miel coule la lb.....	5 10
do en gâteaux.....	8 12
Sucre d'érable la lb....	8 10
Graisse do .....	9 10
Tabac en feuille do ...	15 20
Pommes la mesur.....	10 25
Fein par 100 botts.....	5 00 6 00
Paille do .....	2 00 2 50
Peaux de bœuf la lb....	7 8
do veau do ...	8 9
do mouton jeune	25 50
Sirop d'érable.....	80
Cochon vivant vieux...	0 00 0 00
do jeune.....	000 000

EMILE BERTHIAUME,  
Clerc du Marché.

### E. F. CODERRE

PRINTRE, TAPISSIER  
ET DÉCORATEUR  
19 RUE ST LOUIS  
ST-HYACINTHE.

Execution prompte et prix modérés.  
Ouvriers de première classe et  
matériaux de qualité supérieure.

### MAISON A VENDRE

UNE MAISON en briques à  
deux logements, située coin des rues  
Dessaulles et Renaud. Chaque loge-  
ment contient 8 appartements. Grande  
cour, écuries, hangars à voitures etc.  
Conditions faciles, s'adresser à  
A. DENIS,  
LA TRIBUNE.

### Nouveau Manuel du Précieux Sang — OU — LE LIVRE DES ELUS

Ce livre à 666 pages. Outre un grand nombre de pieuses pratiques, prières et lectures, il contient un tableau très étendu d'indulgences, sept formules différentes pour la sainte messe et le chemin de la Croix, et vingt-deux "Entretiens" avec Notre-Seigneur pour l'HEURE D'ADORATION en présence du Saint Sacrement.

Le prix varie selon la qualité de la reliure. Reliure ordinaire: 75c, Soc, 90c, \$1.00. Reliure de luxe: \$1.35, \$2.00, \$2.50, \$3.00. Les frais de TRANSPORT y compris.

Toute personne qui achètera ce livre recevra, en même temps, un pieux et élégant petit Recueil de Prières. Adresser, comme suit, sa demande (y compris l'un des prix spécifiés plus haut.

MONASTÈRE DU PRÉCIEUX SANG,  
St Hyacinthe, P. Q.  
Canada

### L. N. TRUDEAU DENTISTE.

RUE MONTEAU,  
porte voisine de M. C. Ledoux  
ST-HYACINTHE.

Dentiers de toutes sortes faits sur  
commandes. Prix Modérés.  
DENTS EXTRAITES SANS DOU-  
LEUR, par un nouveau procédé.

### Le Magasin du Bon Marché EN GROS ET EN DÉTAIL

**JOS. BRODEUR**  
Nos 228, 234, 242 et 244  
**RUE CASCADES**  
ST-HYACINTHE.

Fleur, Grain, Son, Gru, Moulee, etc.  
Epiceries, Provisions, Thés, Sucres,  
Melasses, Graisse, etc. etc. et c

Marchandises Sèches  
SPÉCIALITÉ: Marchandises Françai-  
ses, Soies, Cachemires.

AU PLUS BAS PRIX.

Agent pour la célèbre FARINE FORTE  
A BOULANGER provenant du Mani-  
toba (grenier de l'univers.)  
Agent pour "The Lake Deschênes Mil-  
ling Co." Hull, et la farine à pâtisse-  
rie "Todd Milling Co." Galt, Ont.

Les commerçants sont spécialement  
invités à venir visiter les marchandises  
de toutes sortes, cotons et indiennes à  
la livre que nous recevons chaque se-  
maine des États-Unis.  
N. B.—Argentiers donnés en ca-  
deaux aux acheteurs.

Boite B. P. 160. Telephone 118.  
**JOS. BRODEUR.**

### JOSEPH LEDUC,

Entrepreneur  
Forblantier, Flombier et Couvreur  
138, - Rue Cascade,  
St Hyacinthe.

### Boites d'Alarme

Liste des Numéros et Localités

No	Quartiers	Localités
2	2	Station des Pompes.
3	3	St Antoine et St Simon
4	4	St Joseph et Cascades.
5	1	William et St Casimir.
6	1	Séminaire St Hyacinthe.
7	4	St Antoine et St Hyacinthe.
8	2	Dessaulles et Laframboise.
9	5	Aqueduc St Hyacinthe.
12	4	Bourdages et Morison.
13	5	Girouard et Desaulniers.
14	5	Girouard et Després.
15	2	Concorde et St Louis.
16	1	Girouard, Moseley & Co
17	1	St Antoine et Concorde.
18	5	Héloïse et Desaulniers.
19	4	Claude et Bourdages.

### CHAUSSURES

**JOS. MORIN,**  
No 104  
Rue Cascade COIN DE LA RUE St-Denis  
[St-Hyacinthe, Que.]

Assortiment de Chaussures, dans toutes  
les lignes, pour Hommes, Fem-  
mes et Enfants, à des prix  
très bas.

AUSSI: Un assortiment complet

Valises, Sacs de Voyage, etc.,  
En Gros et en Détail.

Venez et vous serez bien servis.

**JOS. MORIN,**  
MARCHAND DE CHAUSSURES,

50 YEARS' EXPERIENCE

**PATENTS**  
TRADE MARKS  
DESIGNS  
COPYRIGHTS & C.

Anyone sending a sketch and description may  
quickly ascertain our opinion free whether an  
invention is probably patentable. Communica-  
tions strictly confidential. Handbook on Patents  
sent free. Oldest agency for securing patents.  
Patents taken through Munn & Co. receive  
special notice, without charge, in the  
**Scientific American.**  
A handsomely illustrated weekly. Largest cir-  
culation of any scientific journal. Terms, \$3 a  
year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.  
**MUNN & Co.** 361 Broadway, New York  
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

### LEONIDAS PICARD & Cie

Menuisiers, Entrepreneurs  
INFORMENT le public qu'ils ont  
ouvert une BOUTIQUE de  
-MENUISERIE-  
RUE BOURDAGES  
ST-HYACINTHE

Tout ouvrage de menuiserie, cons-  
truction, réparation sera exécuté sous  
court délai et à des prix modérés.  
LÉONIDAS PICARD & CIE.